

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1866 - 7 mai 2004 - prix : 1 €

**Pour unifier
vraiment
l'Europe,
il faut la
débarasser
du capitalisme**

**■ Élections
européennes**

**les listes
LO-LCR**

p. 4

**■ Sécurité sociale
des sales
coups
préparés
en douce**

p. 5

**■ Tortures en Irak
des pratiques
barbares
à l'image
d'une politique**

p. 10

29, 30 et 31 mai

**LA FÊTE DE
LUTTE OUVRIÈRE**



p. 16

Sommaire

Élections européennes

- p 4 ■ Sept listes LO-LCR pour les élections européennes
 ■ Union européenne : quel élargissement ?

Leur société

- p 5 ■ Sécurité sociale, les sales coups se préparent en coulisse
 ■ Sarkozy pour le travail du dimanche dans les magasins
- p 6 ■ La victoire des « recalculés »
- p 11 ■ Toujours plus de licenciements économiques
 ■ Il n'y a pas de bons « plans sociaux »
 ■ « Les radiés de l'ASS attendent toujours »
- p 12 ■ Hôpital de Saint-Affrique (Aveyron)
 ■ Chamonix (Haute-Savoie)

Tribune

- p 6 ■ Menace imminente contre la Sécu, quel moyen de la conjurer ?

Europe

- Au Parlement, les limites sociales de « l'harmonisation »
- Élections européennes, vingt-cinq procédures différentes
- Les lobbys patronaux
- Le Parti Socialiste parle de « l'Europe sociale »... sans rien préciser

Dans le monde

- p 8-9 ■ Pologne : Pour la population, pas de quoi faire la fête
 ■ Chine : le prétendu miracle économique
 ■ Israël : un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre
- p 10 ■ Irak : des pratiques barbares à l'image d'une politique
 ■ Côte-d'Ivoire : la responsabilité reconnue de Gbagbo dans les massacres

Dans les entreprises

- p 13 ■ Générale des Eaux
 ■ Quick de Saran (Loiret)
 ■ Centre Hospitalier Spécialisé de Cadillac (Gironde)
 ■ Freescale (ex-Motorola Toulouse)
- p 14 ■ Entremont (Bellegarde-Ain)
 ■ Volkswagen
 ■ Hispano-Suiza (Colombes-Hauts-de-Seine)
 ■ Insee
- p 15 ■ La Poste

La Fête

- p 16 ■ Le programme

Encore un numéro de Sarko

En fin de compte, ce qu'il y a à retenir de l'interview télévisée de Sarkozy du mardi 4 mai, annoncée à son de trompe comme un événement, c'est la mise en scène. Encore que, sur ce plan, on commence à avoir l'habitude. L'homme a changé de fonction et de ministère, mais ni de procédés ni d'ambitions affichées.

Il a, tout comme il le faisait dans le rôle de premier flic de France, tenu à se donner l'image de défenseur de tous les Français, et autour de cela, celle

du champion de la France qui tient son rang et qui gagne. Comme Zidane, aurait dit Chirac, encore que ce dernier ait perdu tous ses derniers matchs. Il y a donc d'un côté une petite phrase pour les travailleurs, ceux de l'Alstom de La Rochelle qui l'avaient interpellé lors de sa récente visite dans cette ville, pour saluer leur mérite (variante à peine renouvelée de la « fracture sociale » de Chirac) mais surtout leur dire qu'en matière d'augmentation de salaire, il leur faudrait prendre

patience. Oubliés par contre, les milliers de licenciés que ce groupe, qu'il présente comme l'un des plus beaux fleurons de « notre » industrie, s'appête à laisser sur le carreau. Il se dit prêt à ne pas le laisser démanteler, comme s'il avait plus de pouvoir que ses prédécesseurs sur les décisions des grands groupes financiers et industriels. Mais il les laisse « dégraisser » selon leur bon plaisir.

Pour le reste, sous prétexte, a-t-il dit, de relancer la consommation, Sarkozy envisage de

favoriser la transmission des biens des générations anciennes aux plus jeunes. Un cadeau, un de plus à ceux qui possèdent.

Cela ne relancera pas la consommation, c'est évident et il le sait parfaitement. Cela ne fait même pas illusion, mais cela permet à Sarkozy de se donner l'image d'un ministre entreprenant, d'aucuns disent remuant ou agité. Mais le numéro de petit Nicolas n'incitera personne à croire, ou à croire de nouveau, au Père Noël.

J.-P. V.

Fêtes de Lutte Ouvrière

• Bourges

Samedi 8 mai
à partir de 15 h
le 22 d'Auron
(ex-salle Germinal)

• Marseille

Dimanche 9 mai
à partir de 11 h 30
Parc de Valabre
Gardanne

Une navette par bus gratuits sera assurée au départ de la gare des autobus Saint-Charles, chaque heure de 11 heures à 15 heures, avec passage à la gare SNCF de Gardanne, 20 minutes plus tard.

Le retour sera également assuré par navette de bus gratuits.



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :

Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise
du 3 mai 2004



L'Europe vraiment unie ne pourra être qu'une Europe débarrassée du capitalisme

Pour les cérémonies officielles marquant l'entrée de dix nouveaux États membres au sein de l'Union européenne, la télévision nous a montré l'installation devant les bâtiments officiels de dix mâts supplémentaires, destinés à autant de drapeaux nationaux : tout un symbole de la manière dont les politiciens de la bourgeoisie veulent « construire » l'Europe... en gardant soigneusement les États nationaux hérités du XIX^e siècle, quand ce n'est pas du moyen-âge. En effet, en dépit de tous les discours de circonstance sur l'amitié entre les peuples, la seule chose qui intéresse vraiment les hommes politiques et les groupes capitalistes dont ils défendent les intérêts, c'est la création d'un marché plus vaste pour placer leurs marchandises et leurs capitaux.

Quand en 1957 naquit le Marché commun, son nom de baptême avait au moins le mérite de la franchise. Celui de l'Union européenne est au contraire tout à fait hypocrite. Car cette prétendue « union » n'a pas supprimé les rivalités entre les différentes bourgeoisies européennes, chacune accrochée à son État national. Elle ne constitue qu'une autre façon de les gérer.

Il y a déjà bien longtemps que les frontières nationales sont devenues un obstacle au développement économique en Europe. Cela s'est traduit par deux guerres mondiales durant lesquelles les bourgeoisies française, anglaise et allemande, pour ne citer que les plus puissantes, ont fait massacrer des millions d'hommes pour se disputer zones d'influence, colonies et sources de matières premières. Mais le résultat de ces guerres, en plus des morts, des mutilés et des destructions, ce fut de réduire ces grands États européens au rang de puissances de second ordre par rapport au géant américain.

Les « pères fondateurs » de l'Europe, contrairement à toutes les sornettes entendues à l'occasion de ces cérémonies, n'étaient pas de généreux pacifistes. C'était des hommes politiques, représentant chacun les intérêts de leur bourgeoisie respective, dans une situation où l'unique possibilité pour les puissances européennes, en fonction du rapport des forces, était d'essayer de régler leurs divergences d'intérêts à l'amiable.

Cela n'excluait même pas le recours aux armes, car s'il n'y a pas eu de conflits militaires directs durant le dernier demi-siècle entre les États européens les plus puissants, bien des divergences d'intérêts entre les bourgeoisies française, anglaise et allemande, ont amené celles-ci à se combattre par peuples interposés, que ce soit en Afrique ou dans l'ex-Yougoslavie. Loin d'unifier l'Europe, les interventions des grandes puissances dans ce dernier pays ont d'ailleurs contribué à le faire éclater en cinq États différents.

En fait, l'essentiel de l'activité des institutions européennes consiste à définir des règles régissant la concurrence dans les différents domaines de l'activité économique, au terme d'âpres marchandages où chaque gouvernement s'emploie à défendre les intérêts de sa propre bourgeoisie.

Les hommes politiques qui nous demandent de voter pour eux le 13 juin, en se présentant comme les partisans d'une Europe travaillant à faire le bonheur des peuples, nous mentent. Mais les démagogues à la de Villiers ou à la Le Pen, qui rendent l'Europe responsable de tous les maux, nous mentent tout autant car ce n'est pas à Bruxelles ou à Strasbourg que se prennent les décisions de fermeture d'entreprises ou de vagues de licenciements, mais dans les conseils d'administration, y compris de sociétés cent pour cent françaises.

Une Europe unie, débarrassée de toutes les frontières, où tous les bras, tous les cerveaux travailleraient au bien commun, serait incontestablement une bonne chose. Mais cette Europe ne pourra pas exister tant que le pouvoir économique et politique sera dans chaque pays aux mains d'une minorité de privilégiés ne recherchant que leur seul profit personnel.

Mais les travailleurs eux, par-delà les frontières, ont des intérêts communs. L'important est d'en prendre conscience, et d'apprendre à lutter avec nos frères de classe de toute l'Europe pour défendre ces intérêts. Ce n'est qu'ainsi que pourra naître une Europe vraiment unie et fraternelle.

Arlette LAGUILLER

Plan canicule : de la poudre aux yeux

Le ministre de la Santé Douste-Blazy a dévoilé son « plan canicule », sensé prémunir la population fragile en cas de grosse chaleur, et éviter des catastrophes comme celle de l'an dernier, qui avait provoqué une surmortalité de 15 000 décès.

Ne parlons pas du brumisateur distribué gratuitement à chaque personne âgée. Cette mesure annoncée par le journal *Le Parisien*, et reprise par plu-

sieurs autres, a été démentie par le ministère. Mais le fait qu'elle ait été prise au sérieux montre que pas grand monde, même pas les journalistes, ne s'attendait à quoi que ce soit d'important de la part du gouvernement.

Car la débauche d'énergie dépensée pour lancer ce plan cache très mal le vide, le bla-bla, le côté dérisoire de ce qui est proposé.

Par exemple, le ministre a doctement défini les niveaux

d'alertes canicule, en fonction des températures du jour et de la nuit, et demande à la météo nationale de prévenir rapidement ses services. Il fallait au moins un plan canicule pour prévoir ce coup de téléphone.

Dans la même veine, il a pu parler de « comités » locaux, départementaux, ou nationaux. Par exemple, au niveau d'alerte 3 (sur 4), un « numéro vert canicule » national sera mis à disposition du public, ou une

brochure d'information sur les premiers gestes. Quelle imagination dans l'anticipation !

Par contre, pour les mesures nécessaires, indispensables, rien n'a été fait, et rien ne sera fait. Même pas l'installation des climatiseurs pour qu'il y ait au moins une salle fraîche par établissement accueillant des personnes âgées. Cette mesure avait été promise par Mattei, le prédécesseur au ministère de la Santé, mais elle ne pourra pas être mise

en œuvre cette année, car les budgets n'ont pas été débloqués.

Et la création de lits dans les hôpitaux ? Et l'ouverture d'établissements corrects et équipés pour personnes âgées en nombre suffisant ? Et la création de postes dans ces hôpitaux et établissements pour s'occuper des vieux ? Quelle catastrophe sanitaire le ministre attend-il pour s'occuper enfin de la santé ?

B. G.

Sept listes LO-LCR pour les élections européennes

Comme nos deux organisations l'avaient décidé fin 2003, Lutte Ouvrière et la LCR présenteront des listes communes dans les sept circonscriptions découpées arbitrairement, dans le cadre desquelles se dérouleront les élections européennes, le 13 juin prochain.

Deux mois après les élections régionales, ce sera l'occasion de faire entendre une nouvelle fois, à une large échelle, les revendications qui sont au cœur de la situation, celle des travailleuses et des travailleurs, des millions de femmes et d'hommes qui ont vu leur situation et celle de leur famille se dégrader. Car s'il s'est trouvé une majorité, aux Régionales, pour exprimer un rejet de la politique du gouvernement Chirac, Raffarin, Sarkozy, cela n'a rien changé à la situation de la « France d'en bas » comme « ils » disent avec une condescendance de nantis.

Certes la droite a modifié le ton de ses discours, fait quelques gestes et remis à des temps meilleurs pour elle certaines mesures, sans pourtant les annuler. C'est toujours ça ! Mais on est loin du compte.

Car les licenciements continuent, tandis que les grosses sociétés (les mêmes en général que celles qui licencient) affichent des profits souvent en hausse, en tout cas qui montrent quelles auraient les moyens de ne pas licencier, quitte à prendre sur les profits et les dividendes que perçoivent les gros actionnaires.

Plus que jamais la revendication « interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits » (et elles en font quasiment toutes, qu'ils soient déclarés ou camouflés dans les arcanes de leur comptabilité), oui cette revendication reste d'une brûlante actualité. Comme l'est aussi l'exigence d'imposer la levée du secret commercial et bancaire ! Ces deux revendications sont d'ailleurs liées.

Car si tout le monde parle aujourd'hui, à gauche, mais même à droite et jusqu'à l'extrême droite, de transparence, rien n'a changé en la matière. Les comptes, les opérations boursières, financières qui se traduisent par des fusions et rachats d'entreprises, ou par des démantèlements, restent toujours aussi opaques pour ceux qui sont pourtant les premiers concernés, les salariés, les usagers, la population. Comme restent opaques les subventions de l'État et des collectivités aux patrons de tout poil.

Aujourd'hui, de nouvelles privatisations sont à l'ordre du jour, et Sarkozy annonce des économies budgétaires. Mais pas en réduisant les aides au patronat ; en rognant sur tout ce qui correspond aux besoins de la collectivité, en sacrifiant les services publics. Nous dénoncerons dans cette campagne le saccage organisé des services publics, celui de l'éducation, comme celui de la santé, dont on a pu vérifier les carences dramatiques l'été passé

alors que ceux qui sont sur le terrain, infirmières, médecins hospitaliers, responsables de maison de retraites s'inquiètent parce que pratiquement rien de ce qui avait été promis n'a été fait.

L'autre raison de faire campagne dans ces élections européennes est de pouvoir y dire ce que personne d'autre ne dira, que nous sommes partisans de l'unification de l'Europe, justement parce que nous sommes internationalistes, communistes. Nous considérons que les frontières actuelles constituent des barrières d'un autre âge, comme l'organisation capitaliste de l'économie l'est depuis longtemps, elle qui fait du profit, de l'enrichissement des plus riches, une valeur sacrée, alors que la société, l'économie devraient être conçues exclusivement au service de la collectivité.

Oui nous sommes pour une Europe véritablement démocratique ce qui implique le contrôle de bas en haut ainsi que l'élection, qui va de pair avec la possibilité de révoquer les élus à tous les niveaux et à tout moment.

Parmi les temps forts de la campagne commune LO-LCR, il y aura l'intervention d'Arlette Laguiller et d'Olivier Besancenot le dimanche 30 mai, dans le cadre de la traditionnelle fête de LO, ainsi qu'un grand meeting, le dimanche 6 juin au Zénith à Paris.

J.-P. V.

Union européenne : quel élargissement ?

Arlette Laguiller est intervenue en séance plénière au Parlement européen, le 4 mai, sur la question de l'élargissement. Voici le texte de son intervention.

L'appartenance à l'Europe des dix pays nouvellement intégrés est une telle évidence que leur admission à l'Union européenne aurait dû aller de soi. Comme devrait aller de soi l'admission de tous les pays, une grande partie de l'Europe, qui n'en font aujourd'hui pas partie. De plus, je considère injuste de s'opposer a priori à l'admission de la Turquie pour des raisons religieuses, alors que d'autres, ici, se comportent en porte-parole d'un intégrisme catholique qui s'oppose au droit des femmes.

Alors, je me réjouis sans réserve de l'assouplissement des frontières à l'intérieur de l'Union, s'il n'avait pour contre-

partie le renforcement des frontières vers l'extérieur, alors que ces frontières coupent des peuples en deux. L'Union européenne devra imposer le respect des droits de toutes les minorités.

Je me réjouis de l'élargissement de l'Union européenne s'il ne portait les stigmates d'une construction européenne, guidée non par l'intérêt des peuples, mais par la préoccupation d'assurer la circulation des capitaux et des marchandises.

Les nouveaux pays sont intégrés non pas en égaux mais en pays dominés. Leur économie est déjà sous la coupe des grands groupes industriels et financiers de l'ouest de l'Europe. Intégrés dans l'Union, ils sont considérés comme membres de seconde zone. La discussion sur la future Constitution européenne tourne, pour une large part, autour de l'idée de donner à cette situation un fondement consti-

tutionnel.

Et, aujourd'hui, il est particulièrement choquant que soient restreints les droits des ressortissants des dix pays nouvellement intégrés, droit de circuler, de s'installer et de travailler n'importe où dans l'Union européenne.

Ce qui est pour moi le plus riche d'espoir dans la construction européenne, c'est qu'elle réunit dans un même ensemble quelque 200 millions de travailleurs d'Europe en activité ou au chômage. Je souhaite qu'au fil du temps et au fil surtout des combats sociaux, ces travailleurs parviennent à la conscience que leurs intérêts fondamentaux sont les mêmes par-delà les frontières. Ils pourront alors imposer cette Europe sociale dont on ne fait que parler aujourd'hui alors que l'Europe du grand capital, elle, est bien réelle.

Les candidats qui conduiront chacune des listes

• Circonscription Ile-de-France

Olivier Besancenot et Arlette Laguiller

• Circonscription Nord-Ouest

Nicole Baudrin et Olivier Marichez

• Circonscription Ouest

Hélène Defrance et Claude Quémar

• Circonscription Sud-Ouest

Alain Krivine et Anne-Marie Laflorentie

• Circonscription Massif central-Centre

Anne Leclerc et Jean-Jacques Prodhomme

• Circonscription Sud-Est

Roseline Vachetta et André Moulin

• Circonscription Est

Christiane Nimsgern et Jean-Luc L'Hôte



Présentation des listes à la presse.

Une liste Lutte Ouvrière dans la circonscription de l'outre-mer

Lutte Ouvrière présente une liste dans la 8^e circonscription prévue pour les prochaines élections européennes, qui comprend l'ensemble des départements et territoires d'outre-mer : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et Wallis et Futuna.

La liste sera conduite par **Ghislaine JOACHIM-ARNAUD**, militante de Combat Ouvrier en Martinique.

Des camarades de Lutte Ouvrière de l'île de la Réunion et de Combat Ouvrier de Guadeloupe y seront également présents.

• Sécurité sociale

Des sales coups préparés en coulisse

Le ministre de la Santé, Douste-Blazy, a présenté son projet de réforme de la Sécurité sociale mardi 4 mai devant la mission parlementaire constituée sur le sujet. Mais, prudent à un mois des élections, il a évité de faire des annonces précises, hormis celle de la date des négociations avec les syndicats, et en particulier il n'a pas dévoilé le volet financier. Le ministre semble faire traîner en longueur afin de faire voter sa réforme le plus tard possible. Ainsi, selon le journal *Les Echos*, « les derniers arbitrages ne seront pas rendus avant fin mai ». Autrement dit, il faut s'attendre à ce que les mauvais coups soient réservés pour passer « en douce » durant les mois d'été.

Brouiller les pistes

La dernière trouvaille du ministre de la Santé est la réforme de la carte Vitale. Se référant à un rapport qui vient de lui être remis, le ministre a estimé que 10 millions de cartes vitales étaient en surnombre. Selon lui, « il y a 48 millions de Français de plus de 16 ans, chacun a droit à une carte Vitale, et c'est très bien, mais il y a 58 millions en tout de cartes Vitale, parce que le système n'est pas géré ». Sur le thème de la chasse aux abus, on a pu l'entendre citer l'exemple de la carte Vitale d'un assuré atteint d'un cancer qui aurait servi vingt fois à des frères, des sœurs, des cousins. Et d'annoncer qu'au prochain renouvellement de cette carte Vitale, dans un an, un an et demi, elle comportera une photo de son titulaire.

• Magasins

Sarkozy pour le travail du dimanche

Dans son intervention télévisée du mardi 4 mai, Sarkozy a avancé l'idée d'un assouplissement de la réglementation concernant l'ouverture des magasins le dimanche, dans la perspective affichée, en filigrane dans son discours, de « relancer la consommation ». Actuellement, à l'exception des commerces alimentaires, qui ont l'autorisation d'ouvrir le dimanche matin, la loi permet aux autres commerces de détail d'ouvrir leurs portes cinq dimanches par an. Le ministère

Même le secrétaire de la CFDT, Chérèque, pourtant prompt à soutenir le gouvernement, a qualifié cette mesure de « solution gadget », en rappelant que la Caisse nationale d'assurance maladie, la CNAM, avait déjà proposé au ministère de la Santé de mettre cette photo. « Le ministère l'a alors refusée parce que cela coûte plus cher que les économies qui vont venir », a précisé Chérèque. La dépense occasionnée par ce changement de cartes pourrait en effet être de 100 à 300 millions d'euros.

Sur la même chaîne de télévision, lundi 3 mai, le ministre a proposé pour chaque assuré un « dossier médical informatisé ». Ainsi, a-t-il poursuivi, « en quelques secondes, le médecin pourra savoir exactement quels sont les actes médicaux qui ont été prescrits, les médicaments prescrits, les antécédents du malade, etc. (...) Si les actes médicaux ne sont pas mis sur le dossier médical, ils ne seront pas remboursés. » Et de citer comme exemple celui d'une grossesse normale, pour laquelle seules les trois échographies jugées nécessaires seront prises en charge ; au delà, la patiente en sera de sa poche.

Toutes ces déclarations s'intègrent dans une campagne sur les « abus » dont serait victime la Sécurité sociale de la part des assurés, et sur la faillite qui menacerait le système de santé. Le montant du trou de la Sécurité augmente d'une déclaration à une autre. Le ministre de la Santé estime maintenant ce déficit à près de 14 milliards d'euros. Mais il y a quelque

temps, le gouvernement parlait de 12 milliards.

Faire avaler les sacrifices

Même si Douste-Blazy n'a pas révélé le volet financier de sa réforme, toute la presse commente déjà les mesures qu'il pourrait prendre. Sans surprise, comme toutes les réformes qui ont été faites par tous les gouvernements depuis vingt ans pour combler les déficits successifs, il s'agirait de faire payer encore plus les salariés, qui supportent déjà l'essentiel du financement de la Sécurité sociale. Il pourrait être question d'augmenter la contribution sociale généralisée, la CSG. Cet impôt, créé par le socialiste Rocard en 1991, rapporte plus de 8 milliards d'euros, alors qu'il touche déjà les revenus des salariés à hauteur de 7,5 %, et que même les revenus des chômeurs et des retraités sont ponctionnés, à hauteur de 6,2 %. Il pourrait aussi être question de prolonger la contribution pour le remboursement de la dette sociale, la CRDS, créée en 1996 par Juppé, et qui était en principe destinée à disparaître en 2008, impôt prélevé à hauteur de 0,5 % sur la quasi-totalité des revenus.

Parallèlement à l'augmentation des prélèvements, le gouvernement cherche à diminuer les dépenses de santé, dont l'augmentation de 6,1 % l'an dernier est présentée comme une catastrophe. Il est pourtant normal qu'à notre époque, où des progrès importants dans le domaine médical ont été faits, les dépenses consacrées à soi-



AFP

gnier la population augmentent. De plus, les solutions qui pourraient être envisagées pour faire face à ces dépenses, remboursements de nouveaux médicaments, restrictions sur les analyses, les radios et autres, pénaliseraient évidemment là encore essentiellement les classes populaires.

Deux poids, deux mesures

Ce trou de la Sécurité sociale, estimé à 14 milliards d'euros, est qualifié d'« abysmal » par le ministre de la Santé. Mais personne à l'Elysée ne dénonce l'abus que constituent les milliards d'euros de bénéfices des trusts pharmaceutiques – 4,5 milliards d'euros de bénéfices nets estimés en 2003 pour le seul groupe Sanofi-Aventis – qui se font pourtant bien sur le dos de la Sécurité sociale. Douste-Blazy, qui crie au scan-

dale pour le soi-disant surnombre de cartes Vitale, reste en revanche bien discret sur ce fait que les recettes de la Sécurité sociale reposent de plus en plus sur les seules cotisations des salariés, car celles de patrons ne cessent de diminuer.

Il serait logique et juste que l'État intervienne pour que cette somme de 14 milliards d'euros, considérée comme « modeste » par les capitalistes eux-mêmes, en comparaison de celles consacrées à des opérations de fusion, qui plus est inutiles pour la société, soit prise sur leurs très confortables profits, et non dans la poche des salariés. Il serait par ailleurs tout aussi normal et juste que les cotisations patronales augmentent.

Telle n'est pas la logique du gouvernement et des patrons. Mais c'est celle des salariés, qu'il faudra bien leur imposer.

Aline RETESSE

de l'Économie envisagerait la possibilité de doubler ce nombre.

« Relancer la consommation » ? Mais, comme le dit un dirigeant de la fédération CFTC du commerce, « c'est absurde. Si vous avez 1 000 euros à dépenser dans le mois, vous ne dépenserez pas plus parce que les magasins sont ouverts le dimanche ». Le meilleur moyen de relancer la consommation serait en premier lieu de faire baisser le nombre de chômeurs et d'augmenter les salaires de ceux qui

ont un emploi. Mais cette possibilité-là, ni Sarkozy ni le gouvernement auquel il appartient ne l'envisagent.

S'il se concrétisait, ce projet n'aurait aucun impact sur la consommation. Nombre de commerçants ne se déclarent pas favorables à une telle mesure et certains, même, ont avoué être revenus sur les cinq ouvertures dominicales, jugées plus contraignantes pour eux, et plus coûteuses que bénéfiques.

Même s'il n'est pas aberrant que des magasins soient ouverts

le dimanche, qui n'est pas plus sacré que n'importe quel jour de la semaine (les transports en commun et d'autres activités utiles à la collectivité fonctionnent bien !) si cela peut être utile à la population et si ce sont les travailleurs qui décident dans quelles conditions se fait cette ouverture, toute décision en ce sens imposée par le gouvernement risque de se faire au détriment des salariés qui travaillent dans ce secteur, à qui on ne laissera pas toujours le choix.

En instillant l'idée qu'il

serait souhaitable pour la bonne marche des affaires que les règles concernant le travail hebdomadaire des salariés soient assouplies, qu'il y ait plus de flexibilité dans les horaires, les déclarations de Sarkozy s'inscrivent dans une démarche visant à la déréglementation de ce qui limite encore les pleins pouvoirs des patrons. Et, de ce point de vue, ce n'est pas un progrès pour les travailleurs en général.

M.L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Menace imminente contre la Sécu, quel moyen de la conjurer ?

Selon les chiffres de la CGT, la participation aux défilés du 1^{er} mai 2004 a été deux fois inférieure à celle de l'an passé. Des 1^{er} Mai, il y en eut de pires il y en eut de meilleurs... Mais Raffarin peut-il pour autant se frotter les mains et en déduire qu'il va faire passer sans trop d'encombres ses sales coups et en particulier sa réforme de la Sécu ? Les syndicats qui réclament depuis des semaines une « réforme juste » et la possibilité de la négocier, pourront-ils se contenter de dialoguer en rond sans avoir à s'engager dans un mouvement social dont l'importance irait au-delà de leurs désirs ?

Bernard Thibault, dans la foulée des manifestations du 1^{er} mai (où les militants CGT étaient nettement les plus nombreux), s'est senti obligé d'annoncer une journée d'action pour début juin, ayant bien conscience qu'il serait périlleux de ne pas se préparer à encadrer, voire contenir, les réactions éventuelles des travailleurs, même si Raffarin a programmé le vote de la réforme au parlement pour les vacances.

Les grandes lignes de la réforme de la Sécu sont bien connues, mais personne ne peut encore être certain qu'au moment où le gouvernement la définira précisément – autrement qu'en promettant, pour d'ici un an et demi, une photo sur la carte Vitale – les travailleurs ne vont pas réagir. Certes la bataille l'an dernier contre la réforme des retraites – qui ne s'était pas étendue au privé – après avoir donné une sacrée frousse au gouvernement, ne l'a pas empêché de faire passer sa loi. L'issue du conflit pèse encore dans l'esprit de nombreux salariés, en particulier parmi les catégories qui s'étaient mises le plus en avant en 2003. Certes l'intox actuelle du gouvernement visant à culpabiliser les travailleurs en les rendant responsable du trou de la Sécu, relayée par tous les syndicats et les partis de gauche chacun à leur façon – lesquels se sont prêtés à la comédie d'un « haut conseil pour la défense de l'assurance-maladie », remettant après concertation un rapport sous la forme d'un « constat partagé » – contribue à une certaine résignation. Certes le mois de Mai, avec ses jours fériés et ses ponts, se prête plus difficilement à la mobilisation des salariés.

Quoi qu'il en soit, nombreux sont les militants ouvriers, syndicalistes de toute

obédience, politiques d'extrême gauche, du PCF ou même socialistes, qui ne baissent pas les bras et pensent à juste titre que la pire des défaites est toujours celle subie sans avoir livré de combat. Significatif est par exemple que dans certaines réunions syndicales de la CGT, à propos de la pétition nationale de la Confédération, des militants se soient élevés contre le flou des objectifs donnés pour la défense de la Sécu et la mollesse des réactions de leurs dirigeants, et qu'ils aient refusé de s'en servir lui préférant leur propre matériel.

La proposition de Bernard Thibault d'une journée d'action dans les premiers jours de juin, adressée aux autres syndicats, et dont le contenu – grève ? manifestations de rues ? – n'a pas été défini, pourrait n'être qu'une nouvelle façon de se dédouaner pour les dirigeants syndicaux. Si elle restait sans lendemain, elle pourrait n'avoir d'autre conséquence que de leur permettre de s'asseoir avec plus d'assurance à la table des négociations et y cautionner des reculs. L'annonce de ladite journée pourrait même ne pas se concrétiser, au prétexte que l'unité syndicale ne serait pas réalisée. Si tels étaient les calculs des auteurs de la proposition, on peut comprendre qu'il leur soit inutile de se hâter de tenter quoi que ce soit avant le mois prochain. Il suffit effectivement de spéculer, comme le gouvernement, sur l'approche des vacances et de gagner du temps.

Il n'empêche que si les militants à la base, avec tous ceux des salariés qui refusent de se résigner, font de la préparation de cette journée leur affaire, rien n'est encore joué. Car partout où ils sont, ils peuvent s'adresser à leurs camarades de travail, provoquer des réunions, des assemblées générales, dénoncer les mensonges sur le trou de la Sécu, discuter des vrais enjeux de la lutte et mobiliser autour d'eux. Ils peuvent également entraîner des travailleurs à s'adresser à ceux des entreprises voisines, en particulier les plus petites où les organisations syndicales sont rarement présentes, et se préparer ainsi à faire de la proposition de Thibault le vrai départ de ce mouvement d'ensemble, celui que les Raffarin et consorts n'ont, à juste raison, pas cessé de redouter.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

Articles : Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les palmiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• La victoire des « recalculés »

Une gifle pour le Medef et le gouvernement

L'annonce faite lundi 3 mai par Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Emploi et de la Cohésion sociale, que les « recalculés » sont « réintégrés dans leurs droits », est incontestablement une victoire pour les chômeurs qui se sont battus.

Sous prétexte de diminuer le déficit de l'Unedic, une convention signée fin novembre dernier entre le Medef et différents syndicats, dont la CFDT, avait réduit de 30 à 23 mois la durée d'indemnisation des chômeurs. La mesure était applicable à partir du 1^{er} janvier et touchait 635 000 chômeurs. Or, des associations de chômeurs avaient attaqué cette convention en justice, s'appuyant sur le fait qu'elle revenait sur des engagements pris, notamment à propos du PARE (Projet d'action d'aide de retour à l'emploi) dans lequel le salarié qui signait ce contrat avait en échange la garantie d'une indemnisation constante.

Un premier procès, le 15 avril dernier à Marseille, a condamné l'Unedic et les Assedic des Bouches-du-Rhône à rétablir l'indemnisation des trente-cinq chômeurs qui avaient porté plainte. Encouragés par ce verdict qui reconnaissait l'illégalité des attaques dont ils avaient été victimes, plus de 2 000 chômeurs (sur les 265 000 déjà « recalculés ») avaient alors décidé d'attaquer l'Unedic en justice pour rupture du contrat. Risquant de faire tache d'huile, ce verdict embarrassait à la fois les signataires de l'accord et le gouvernement qui l'avait approuvé.

Mais ce n'est pas tant la perspective d'avoir à faire face à une multiplication de procès ou le risque que le Conseil d'État annule l'ensemble des conventions qui a poussé le gouvernement à intervenir. Le choix du gouvernement s'explique en partie par sa volonté, depuis sa déroute aux dernières élections régionales, d'apparaître moins provocateur vis-à-vis de la population laborieuse. En tout cas pour l'instant, au lendemain des élections régionales et à cinq semaines des européennes. En même temps, en acceptant de mettre la main à la poche – sous forme d'un report d'une dette de l'Unedic d'un montant de 1,2 milliard d'euros – il ne contrarie pas le patronat. Seillière, le dirigeant du Medef, s'est d'ailleurs réjoui de la

mesure prise par Borloo, puisque les patrons n'auront rien à déboursier.

Les principaux syndicats, eux, avançaient l'idée de la nécessité de relever les cotisations patronales pour financer l'Unedic. Autre conséquence de cette victoire des recalculés, Jacques Chérèque, le dirigeant de la CFDT signataire de l'accord de décembre dernier et défenseur véhément d'une mesure qu'il considérait comme indispensable jusqu'alors, a fait volte-face puisqu'il parle maintenant de relever de 0,2 % les cotisations patronales (à titre provisoire cependant, juste pour 2004). Bernard Thibault, de la CGT, défend lui l'idée d'un relèvement modulé, touchant les grandes entreprises, principales responsables des licenciements, plus que les PME, ce qui ne serait que justice. Mais ni l'un ni l'autre ne proposent, cependant, d'autre voie que la concertation entre « partenaires sociaux » pour aboutir à une réforme que l'un et l'autre estiment nécessaire. Mais négocier une réforme que rien ne justifie sinon l'attitude du patronat et des gouvernements successifs, qui ont considéré l'Unedic comme une vache à lait assumant à la fois les défaillances de l'État et les cadeaux au patronat, c'est se mettre d'entrée en position de faiblesse, alors même que le grand patronat multiplie les offensives contre les travailleurs et les chômeurs.

Les recalculés de Marseille et d'ailleurs ne se sont pas contentés d'attendre le résultat de négociations, ils ont su contester et, par là, ils ont obtenu que le gouvernement annule une convention injuste que le patronat avait imposée, avec la complicité de la CFDT. Ce recul qu'ils ont obtenu est un encouragement pour tous les chômeurs et les travailleurs à contester, ne serait-ce que pour l'étendre aux autres chômeurs qui, ayant commencé à toucher les allocations à partir du 1^{er} janvier 2004, n'auront toujours droit qu'à 23 mois d'indemnisation au lieu de 30.

Car si le gouvernement fait mine actuellement de prendre en compte les problèmes de la population, il n'est pas certain qu'il poursuivra dans la même voie après les élections européennes de juin. On a même tout lieu de penser le contraire.

Marianne LAMIRAL

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 80 (Avril-Mai 2004)

■ Les élections régionales : le désaveu du gouvernement

■ Les listes LO-LCR dans la campagne électorale

■ Tribune : après les élections régionales, quelle politique pour l'extrême gauche

■ Les élections régionales des 21 et 28 mars 2004

- Documents
- Résultats

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Au Parlement

Les limites sociales de l'« harmonisation »

La session de fin avril du Parlement européen, à Strasbourg, était de fait la dernière de la mandature. En effet, celle des 3-5 mai, écourtée et consacrée à l'accueil des représentants des dix États entrés dans l'Union européenne le 1^{er} mai, se veut une avant-première du Parlement « élargi » que désigneront, en juin, les électeurs de 25 pays européens.

Cette session d'avril a donné une bonne illustration du sens dans lequel se développe l'Union européenne. Deux textes, mis au vote, sont particulièrement typiques de la façon dont les intérêts qui dominent l'Union conçoivent ce qu'elle appelle « l'harmonisation des législations ».

Dans une directive du Parlement européen et du Conseil (des ministres des États membres) consacrée aux crédits à la consommation, il est fait état de la nécessité d'une « harmonisation maximale » entre États car « il convient de garantir un cadre juridique uniforme pour les

entreprises » qui exercent au-delà de leurs frontières nationales.

En revanche, s'agissant d'un rapport sur la sécurité sociale dans les différents pays, il n'est même plus question d'harmonisation. À ce sujet, voici le texte de l'explication de vote des trois députées européennes de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller,

Armonie Bordes et Chantal Cauquil :

« Nous avons voté ce rapport bien qu'il précise (en préambule) qu'il s'agit de « coordonner les systèmes de sécurité sociale des différents États », et même pas de les « harmoniser » et encore moins de les harmoniser par le haut.

La coordination permet

cependant, au moins, à certaines catégories de salariés, notamment aux travailleurs transfrontaliers, de connaître leurs droits en matière de traitement médical, de prestations de chômage ou de retraite, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, en dehors de quelques accords bilatéraux.

Si l'Union européenne œuvrait dans le sens du progrès en matière de droits sociaux, elle imposerait un système de sécurité sociale unique en généralisant ce qui, dans la législation des pays les plus avancés en la matière, va le plus dans l'intérêt des salariés. Mais la tendance actuelle est, pour chaque État, de faire des économies sur le système de sécu-

rité sociale, ce qui aboutit à restreindre l'accès des classes populaires à des soins convenables.

Le Parlement européen reconnaît son impuissance volontaire en affirmant (...) qu'il peut « comprendre que les États membres souhaitent maintenir un contrôle total sur leur système de sécurité sociale (...) pour des raisons de sécurité budgétaire ». Façon de reconnaître à chaque État le droit souverain de puiser dans les caisses financées par les assurés sociaux pour compléter le budget de l'État afin que celui-ci puisse consacrer des sommes croissantes à subventionner les entreprises privées. »



Plus de pays... mais pas beaucoup plus de droits pour les travailleurs

• Elections européennes

Vingt-cinq procédures différentes

Le Parlement européen est censé représenter les peuples qui composent l'Union européenne et être un facteur d'unification entre eux. Mais les États n'ont pas pour autant trouvé un accord concernant le mode d'élection des députés. En fait, chaque pays suit sa propre procédure.

Le jour de l'élection, d'abord, est différent. Il est fixé au 13 juin pour la France et un certain nombre de pays, mais il a lieu le 10 juin au Danemark et au Royaume-Uni, le 11 en Irlande, le 12 en Hongrie, en Lettonie, etc.

L'âge requis pour être candidat est de 18 ans dans neuf pays, 19 en Autriche, 21 dans huit autres, 23 en France et 25 en

Grèce et en Italie. Dans six États, seuls les partis ou les organisations assimilées à des partis peuvent déposer leur candidature (Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Danemark, Suède et Slovaquie). Ailleurs, elles ne peuvent être déposées que si elles regroupent un certain nombre d'électeurs ou recueillent un nombre minimum de signatures.

La notion de parité entre hommes et femmes n'existe qu'en France.

Le découpage en circonscriptions varie lui aussi selon les États. Pour onze d'entre eux, les listes sont présentées à l'échelon national. Ailleurs, le nombre de régions varie : il y en a huit en France, cinq en Italie, mais cinquante-six en Grèce. Si le pana-

chage ou le vote préférentiel pour un ou plusieurs candidats est autorisé dans dix pays, les autres appliquent un système de listes bloquées.

Enfin, la notion de résidence exigée pour qu'un citoyen européen vivant dans un autre pays de l'Union européenne puisse voter diffère elle aussi d'un pays à l'autre. Notons aussi que les Français, les Maltais et les Irlandais ne peuvent pas voter à l'étranger pour une liste de leur pays d'origine, ni par correspondance ni en se rendant dans un consulat.

Bref, l'Europe unie où tous les peuples seraient représentés de façon réellement démocratique au sein d'une assemblée n'est pas encore pour juin 2004...

Les lobbys patronaux

De 518, il y a dix ans, le nombre des députés européens a été porté à 626 lors de l'élection européenne de 1999. Avec l'« élargissement » de l'Europe, il va passer à 665.

Ces élus européens sont loin de représenter réellement, comme l'affirme la formule hypocrite consacrée, « les peuples d'Europe ». Non seulement, sauf rares exceptions, ils ne proviennent pas de la classe ouvrière, ni même de milieux populaires, mais ils défendent, de façon la plupart du temps affichée, les mêmes intérêts que les élus des parlements nationaux : ceux de la bourgeoisie, tout particulièrement ceux du grand capital.

Ce dernier est personnellement représenté à Bruxelles et Strasbourg, notamment par des députés européens qui appartiennent à la bourgeoisie. Mais, de plus, il a des moyens de se faire entendre en pesant de tout son poids, y compris de façon directe et institutionnalisée par les autorités européennes.

Ainsi, il existe ce qu'on appelle « les groupes d'intérêts accrédités auprès du Parlement européen ». Ce sont, dans leur

immense majorité, la représentation de groupements patronaux et de sociétés le plus souvent multinationales. Pas moins de 4 200 de ces groupes sont officiellement présents au Parlement européen, beaucoup avec plusieurs représentants. Quand ils ne rencontrent pas personnellement les élus européens (sans parler des commissaires et autres hauts fonctionnaires), ils les abreuvent de courriers, fax et courriels dans lesquels ils leur indiquent par le menu, à l'occasion de chaque décision ou vote concernant leurs intérêts, quels points rejeter, amender ou accepter.

Parcourir la liste de ces « groupes d'intérêts », c'est ouvrir le bottin du monde de la finance et de l'industrie. Disponible sur le site internet du Parlement européen (<http://www2.europarl.ep.ec/lobby>), elle fait 94 pages ! Mais cela ne donne encore qu'une faible idée du poids de ces lobbys et des intérêts patronaux auprès des organismes dirigeants de l'Union européenne.

P.L.

Le Parti Socialiste parle de « l'Europe sociale »... sans autre précision

En France, le Parti Socialiste va s'engager dans la bataille pour conquérir des sièges au Parlement européen, espérant une seconde vague rose après celle des dernières élections régionales. Cette fois encore, son plus solide argument électoral sera la politique du gouvernement de droite et l'hostilité qu'elle a suscitée dans le

pays. En conséquence cela lui évite d'évoquer trop de sujets qui fâchent le patronat. Néanmoins François Hollande a tout de même décidé de se lâcher en affirmant qu'« il est urgent et nécessaire, à la poursuite de l'aventure européenne, de la rééquilibrer au profit du social » et de réclamer « des critères d'harmonisation sociale » face à une

Europe décidément « trop financière ». S'agit-il de promouvoir pour l'ensemble des travailleurs une législation sociale harmonisée systématiquement vers le haut ? Le PS se garde d'entrer dans le détail. D'ailleurs pour devancer toute illusion (comme si le risque était grand qu'elles se développent !), Hollande précise qu'il

ne saurait s'agir « d'exporter les 35 heures ». De son côté Jacques Delors met en garde ses amis contre « cette obsession de l'Europe sociale (qui) va nous mettre entre les mains des anti-européens ».

Parler du social est à la mode. Même la droite, voire le Front National s'y mettent. Par contre faire des promesses pré-

cises, comme par exemple exiger que les droits sociaux soient uniformisés par le haut sur la base de ce qui existe aujourd'hui dans chacun des pays, ce ne serait pas réaliste... à l'égard du patronat.

Le social, plus on en parle, moins on se propose d'en faire !

Alain VALLER

• Pologne

Pour la population, pas de quoi faire la fête

Des usines sans syndicats, dont les patrons se déclarent fiers d'avoir empêché depuis toujours la fondation, tel est « le nouveau visage de la Pologne » que France 2 a présenté, dans le cadre d'une série de reportages sur la vie quotidienne dans différents pays qui entrent dans l'Union Européenne – un visage inattendu selon le commentaire du présentateur, rappelant que la Pologne avait vu la naissance d'un des plus forts syndicats ouvriers de ces derniers temps avec la fondation de Solidarité dans les années 1980.

L'usine montrée, fabriquant des bateaux, était située dans l'est de la Pologne, dans une région où le chômage frôle les 30 % de la population. Son patron était tout réjoui d'expliquer que, vu la législation actuelle, il ne payait plus que 19 % d'impôt sur les bénéfices, qu'il payait 250 euros par mois ses ouvriers, au nombre de 400. Il n'y avait jamais eu de syndicat, expliquait-il, et ses ouvriers étaient majoritairement des jeunes, souvent munis de diplômes universitaires, mais travaillant en usine faute de trouver un emploi.

Des ouvriers soumis à une exploitation croissante

En Pologne, les situations comme celle-là sont innombrables. Les entreprises du secteur privé, autorisé à se développer depuis les années 1990, qui produiront 80 % du PIB en 2005, se sont multipliées et la volonté patronale d'utiliser des travailleurs au plus faible coût, les plus flexibles et les moins en situation de résister, a été accompagnée au niveau de l'État polonais – aussi bien sous des gouvernements de droite que de gauche – par la mise en place d'aides financières, d'une fiscalité allégée et d'un nouveau code du travail, allant vers toujours plus de facilités accordées aux « entrepreneurs ».

Même un journal dont la préoccupation n'est pas le sort des travailleurs comme *Les Échos de Pologne* (une publication du groupe français *Les Échos*) fait à sa façon le constat de l'augmentation de cette exploitation sans frein. Mettant en parallèle le chômage persistant à un taux de 20,6 % de la population active et les bons indices de croissance de la production, il écrit : « Si l'industrie polonaise est capable d'augmenter sa production de près de 20 % sans générer de nouveaux

emplois, cela prouve que les entreprises améliorent sans cesse leur productivité. »

Et cela est aussi vrai dans les dizaines de PME-PMI surgies ces dernières années que dans les grandes entreprises privatisées, souvent rachetées avant même l'entrée de la Pologne dans l'UE, par des groupes d'Europe occidentale qui se sont déjà large-

revanche, circulation des produits de l'Union européenne en Pologne sans restrictions.

Désormais, avec l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, un système de « préretraite agricole », financé grâce aux fonds européens, devrait être mis en place : il ressemblerait à ce qui s'est fait en France dans les années 1960, mais en vitesse

acceptant de céder sa terre à un jeune une prime pouvant aller jusqu'à 4,5 fois le montant de la retraite minimum actuelle qui est d'environ 100 euros par mois, vise à faire abandonner leur terre à ces pauvres. Que deviendront ces ex-paysans ? Ils risquent de le savoir vite, car il est question d'accélérer le mouvement afin que, d'ici cinq à dix ans, l'agricul-

ture polonaise ait totalement changé, le départ de ces paysans s'accompagnant d'un remembrement des terres qui, lui aussi, devrait se faire à un rythme accéléré.

Enfin, en tant que consommateurs, les plus pauvres n'ont, là encore, aucune raison de se réjouir de la meilleure circulation des produits d'Europe occidentale suite à l'entrée dans l'UE.

Beaucoup de ces produits, des machines à laver jusqu'aux voitures, sont vendus depuis longtemps en Pologne, en général aux mêmes tarifs qu'ailleurs dans l'Union. Pour un travailleur qui gagne en général quatre fois moins qu'un travailleur français, un produit comme une voiture est presque inaccessible. Quant au carburant, il est au même tarif que dans un « discount » en France.

Alors, si samedi 1^{er} mai, résonnait, dans des fêtes très orchestrées par les autorités, l'*Hymne à la joie*, la joie, elle, ne fait vraiment pas partie des conditions de vie quotidiennes de la population travailleuse.

Nelly MEYER



Une carriole à cheval, comme on en trouve encore dans l'est et le sud de la Pologne.

ment implantés en Pologne, les groupes français étant parmi les premiers investisseurs occidentaux dans ce pays. Ainsi par exemple France Télécom, achetant l'ex-TPSA autrefois entreprise publique, n'a eu aucun mal à se mettre au niveau d'exploitation des travailleurs polonais, licenciant près de la moitié de l'effectif, passé en deux ans de 70 000 employés à 36 000 prévus fin 2004, et proposent dans les cas les plus favorables, deux années de salaire comme indemnité de départ.

Des raisons de s'inquiéter pour les petits agriculteurs

L'autre partie de la population travailleuse qui fait déjà et risque encore plus de faire les frais de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne est la population rurale, en particulier les agriculteurs des plus petites exploitations. D'ores et déjà, la mise en concurrence des produits agricoles polonais et de ceux de l'Union européenne s'est instaurée, bien avant que la Pologne n'y entre, avec des règles déjà défavorables aux agriculteurs polonais : interdiction bien souvent d'exporter dans cette Union pour défaut de mise aux normes sanitaires et, en

accélérée et à bien moindre coût. Actuellement, les agriculteurs représentent 20 % de la population active, avec une taille moyenne d'exploitation très petite, 7,5 hectares. Et parmi eux, une grande proportion d'agriculteurs pauvres : sur 1,8 million d'exploitations (trois fois plus qu'en France), à peine une ferme sur deux est reliée au système public d'adduction d'eau, une sur vingt au tout-à-l'égout, ou encore quatre exploitations sur dix ne possèdent aucun moyen de traction, ni tracteur, ni même cheval. Ces minuscules exploitations sont morcelées et souvent situées sur les plus mauvaises terres. Beaucoup de ces agriculteurs pauvres vivent en fait, se nourrissant grâce aux produits de leur ferme, et ce sont souvent aussi de ces mêmes familles d'agriculteurs pauvres que sont venus ceux que les statisticiens nomment les « chômeurs cachés », les travailleurs qui, n'ayant plus d'emploi en ville dans les régions les plus frappées par le chômage, sont retournés vivre dans leur famille dans leur village d'origine et dont le nombre est estimé à un million.

Le dispositif de « préretraite agricole », qui proposera à tout agriculteur de plus de 55 ans

• Chine

Le prétendu miracle

Les auteurs du dernier rapport de la Banque Mondiale décrivent une situation de plus en plus catastrophique pour la plupart des pays du Tiers Monde. Obligés de reconnaître que la misère s'accroît, ils croient pouvoir relever une exception de taille : la Chine, qui connaît une croissance économique aujourd'hui exceptionnelle. Mais les chiffres publiés ne donnent encore qu'une faible idée de l'extension de la pauvreté.

Pour l'Afrique, le constat de la Banque Mondiale est accablant : dans les pays situés en dessous du Sahara, l'espérance de vie est passée de 48 ans en 1980 à 46 ans en 2002, sans perspective d'une amélioration car plus de 40 millions de personnes sont atteintes du sida. Le produit intérieur brut ayant baissé de 15 %, la pauvreté, elle, a augmenté de plus de 80 % : le

nombre de personnes gagnant moins de 1 dollar par jour est passé de 164 à 314 millions, ce dernier chiffre correspondant à près de la moitié de la population. Et plus des trois quarts des gens ne disposent pas d'un minimum de 2 dollars par jour.

Cependant, il ne faut pas attendre d'un tel rapport officiel des indications sur les causes réelles d'une telle catastrophe, notamment l'aggravation des inégalités et l'envol des bénéfices recueillis par les sociétés multinationales, parmi lesquelles nombre de sociétés françaises, qui continuent le pillage du continent organisé depuis le début de la colonisation.

Pour la Chine, au contraire de l'Afrique, selon la Banque Mondiale, la pauvreté serait en recul, du seul fait de la « croissance économique » qui aurait atteint 8 % l'an dernier. Son PDG vient même d'annoncer la tenue, à Shanghai en mai, d'une

• Israël

Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre

Dimanche 2 mai, un référendum a été organisé auprès des membres du parti de droite, le Likoud, sur le plan d'évacuation de Gaza proposé par Sharon, Premier ministre et en même temps leader de ce parti. Près de 60 % des membres du Likoud ont rejeté ce plan, désavouant ainsi la politique de Sharon qu'ils jugent trop molle à l'égard des Palestiniens.

Pourtant ce plan unilatéral, pour lequel les Palestiniens n'ont jamais été consultés et auquel Bush a donné son aval, prévoit en fait bien peu de chose : le retrait des 7 500 colons israéliens de la bande de Gaza, ainsi que le retrait de quatre colonies israéliennes isolées dans le nord de la Cisjordanie. En contrepartie, le reste des colonies israéliennes se maintiendrait en Cisjordanie. De son côté, l'État israélien pourrait continuer à intervenir militairement dans la bande de Gaza et achèverait le mur de séparation qui a déjà entraîné la confiscation de milliers d'hectares de terres palestiniennes.

Certes, ce vote n'est que celui

de la droite israélienne et ne traduit pas forcément la volonté de toute la population. Mais il révèle combien l'influence des courants réactionnaires pèse au sein de la société israélienne, dominée par la religion et la militarisation.

Sharon ne reçoit en fait que la monnaie de ses actes pour le prix qu'il a fait payer aux populations de la région en favorisant à outrance la colonisation. Aussi réactionnaire qu'il soit, il peut encore être doublé sur sa droite par des courants dont il a favorisé l'émergence et le développement.

Le poids de la religion

Comme toujours, la religion est évoquée par les colons dans leur campagne contre Sharon, à qui ils reprochent de renoncer aux frontières bibliques d'Israël devant englober les territoires occupés.

La Bible sert à légitimer la politique d'Israël et ce n'est pas seulement le fait des partis religieux. Dès la fondation d'Israël, en 1948, alors que les dirigeants du pays s'affirmaient socialistes, ils proclamaient par ailleurs le « droit naturel et historique du

peuple juif » à créer un État juif en Palestine. Ce « droit historique » ne se fonda sur rien d'autre que la tradition religieuse et les fondateurs d'Israël, tout « socialistes » et laïques qu'ils aient été, l'ont ainsi sacralisée. Depuis, l'influence religieuse n'a cessé de se développer dans la vie politique israélienne, avec une multiplication de partis religieux qui occupent aujourd'hui un quart des sièges de l'assemblée parlementaire, la Knesset.

L'emprise des rabbins sur la vie quotidienne est telle que le mariage devant un représentant de l'autorité publique n'existe pas, alors qu'il est tout de même autorisé dans bon nombre d'États arabes, y compris avec une forte influence islamique. Ce sont les religieux qui décident du mariage et du divorce, comme ils décident de l'octroi de la nationalité ou encore du contenu de l'enseignement.

La militarisation de la société israélienne

La militarisation de la société israélienne s'est développée et n'épargne aucun Israélien dès son plus jeune âge.

Le service militaire dure trois ans pour les garçons, âgés de 18 ans révolus, et 21 mois pour les filles du même âge sauf si elles sont enceintes, mères d'un enfant ou mariées. Chaque soldat est ensuite réserviste, c'est-à-dire qu'il est affecté à une unité de réserve dans laquelle il doit servir un jour par mois jusqu'à 45 ou 55 ans.

La guerre continuelle que les gouvernants imposent aux Palestiniens, mais aussi aux Israéliens, conduit presque inexorablement au pourrissement de toute la société. Ainsi, la direction d'un des plus grands quotidiens israéliens, *Maariv*, vient de proposer à ses lecteurs un questionnaire suggérant l'assassinat du militant pacifiste israélien Mordechai Vanunu. Celui-ci vient d'être libéré et mis en résidence surveillée avec interdiction de s'exprimer, après avoir passé dix-huit ans de sa vie en prison, dans l'isolement le plus total. Son crime : avoir révélé qu'Israël possédait l'arme nucléaire.

D'où la macabre idée d'un rédacteur en chef d'organiser un sondage sur le thème : « *Que faire de Vanunu ?* » Et parmi les

options proposées figurait tout simplement : « *Le tuer ?* »

L'appel au meurtre d'autres Israéliens, proféré par des partis ou des bandes d'extrême droite, parfois avec la bénédiction de rabbins de même obédience, est un phénomène ordinaire en Israël. Il arrive logiquement que ces appels, la plupart du temps impunis, soient suivis d'un passage à l'acte. À l'encontre des Palestiniens, le passage à l'acte est bien plus fréquent, permanent même. Pour eux, l'appel aux meurtres se traduit la plupart du temps par des meurtres sans appel.

Et ainsi ce que certains osaient encore appeler « *l'unique démocratie du Proche-Orient* » est devenu un État théocratique et militariste sous la houlette de Golda Meir, une travailliste pour qui les Palestiniens n'existaient pas ; de Pérès, un social-démocrate qui n'a pas hésité à gouverner avec une droite réactionnaire, ou encore de Sharon, ce général d'extrême droite concurrencé aujourd'hui par une droite encore plus extrême.

Dominique MATHIEU

acle économique

conférence mondiale sur « la lutte contre la pauvreté », pour recommander aux autres pays l'expérience acquise par la Chine.

Cependant, certains doutent déjà que cette croissance dure bien longtemps, évoquant les risques de « surchauffe », dans l'industrie automobile notamment. Mais même si cette croissance se prolongeait, à quoi conduirait-elle ?

Selon la Banque Mondiale, le développement des entreprises privées a fondamentalement consolidé la base de l'économie chinoise et fourni des opportunités d'emploi aux pauvres. Mais la réalité est différente. La misère s'aggrave dans les campagnes et les inégalités se creusent dans les villes. Selon une enquête réalisée en 1997, 1,3 % des familles urbaines de Chine contrôlaient à elles seules près du tiers de la richesse, tandis que 44 % de familles aux revenus les plus bas

n'en possédaient que 3 %. De plus, celles-ci voient encore leur situation s'aggraver. Le chiffre de croissance moyenne est donc trompeur, masquant des réalités différentes, et notamment le fossé qui se creuse entre riches et pauvres.

Par exemple la ville de Shanghai, souvent citée en exemple du miracle chinois, accueille 56 sièges de sociétés multinationales, 91 sociétés d'investissement, et elle est soumise à une fièvre de l'immobilier. Tout cela est certainement bon pour les chiffres de la croissance économique, d'autant qu'ils ne prennent pas en compte le drame subi par les personnes expropriées de leur logement. Or, elles sont sans doute 2,5 millions à avoir connu cette situation depuis le début des années 1980, sur la dizaine de millions d'habitants des arrondissements de centre-ville. Jusqu'à ces dernières années, le logement était resté en principe

gratuit ou presque pour les salariés ; la situation, il est vrai, n'était pas idéale car les salaires étaient très bas et l'argent manquait pour l'entretien des immeubles. Mais aujourd'hui les habitants de ces quartiers, expulsés souvent par la violence quand des bulldozers sont intervenus en leur absence ou en pleine nuit, se retrouvent dans de lointaines banlieues ou carrément sans toit pour faire place nette aux promoteurs.

Dans le bâtiment, comme dans les autres secteurs, les conditions de travail sont épouvantables. Dans l'industrie de la chaussure par exemple, les horaires peuvent aller jusqu'à 80 heures hebdomadaires et une partie des salaires est retenue par les patrons. Dans les usines de jouets, la journée normale est de 8 heures, mais le nombre de pièces à réaliser par heure est si élevé que la plupart des salariés sont contraints de travailler entre 10



Usine Peugeot à Shzugai.

et 16 heures par jour, 6 ou 7 jours par semaine. Et pour mieux contrôler les travailleurs, les patrons ont installé des dortoirs dans les usines, ce qui revient à séquestrer les ouvriers, et vont jusqu'à infliger des violences physiques.

La « croissance économique » s'accommode également fort bien de celle du chômage. La population dite « flottante », composée d'anciens travailleurs des usines d'État mises en faillite et d'anciens paysans qui ne pouvaient plus survivre dans les campagnes, est estimée entre 80 à 150 millions de personnes. Privés d'allocations de logement, de droits au chômage et d'accès aux soins médicaux,

certains sont prêts à tout dans l'espoir de trouver du travail en ville. Ils doivent d'abord s'acquitter d'un permis de quitter leur région avant de payer un permis de résidence temporaire, un permis de travail et une caution en échange d'un poste de travail.

Il est à souhaiter que ces travailleurs, contraints d'en passer par les conditions patronales, confrontés à la dure réalité de l'exploitation capitaliste, deviennent le ferment d'une reconstitution du mouvement ouvrier chinois, écrasé il y a soixante-quinze ans, à la fin des années vingt.

Jean SANDAY

• Tortures en Irak

Des pratiques barbares à l'image d'une politique

La diffusion par la chaîne de télévision CBS de photographies de tortionnaires américains ainsi que la publication par le New Yorker d'un rapport interne de l'armée dénonçant « des violences criminelles, déchaînées, flagrantes et sadiques » commises contre des prisonniers irakiens, provoquent un véritable scandale aux États-Unis.

Les photographies, dont quelques-unes ont été diffusées par CBS, exhibent des hommes humiliés par des soldats américains. Une autre montre un soldat encagoulé, debout sur une caisse, des fils électriques attachés aux mains et aux parties génitales. Les soldats impliqués sont des réservistes de la 372^e compagnie de police militaire de réserve, basée à la prison de Abu Ghraib où Saddam Hussein avait installé ses propres « chambres de torture ».

Le rapport publié par le New Yorker décline les nom-

breuses exactions commises contre les prisonniers : « briser des lampes chimiques et verser le liquide au phosphore sur des détenus, verser de l'eau froide sur des détenus nus, battre des détenus avec un manche à balai ou une chaise, menacer de viol des hommes détenus, autoriser un gardien de la police militaire à coudre la plaie d'un détenu blessé après avoir été cogné contre le mur de sa cellule, sodomiser un détenu avec une lampe chimique ».

Georges Bush a fait part de son « dégoût profond », ajoutant que « ce traitement ne reflète pas la nature du peuple américain ». Du peuple américain, certainement pas ! Mais de la hiérarchie militaire à tous les niveaux de responsabilité, certainement. Ces agissements criminels, ces pratiques de tortionnaires ont été évidemment couverts si ce n'est directement décidés par l'encadrement militaire.

Plusieurs des six soldats réservistes aujourd'hui inculpés témoignent en mettant directe-

ment en cause leurs supérieurs. L'un dit avoir agi sur ordre, l'autre, surnommé « le sergent Chip », a déclaré qu'il obéissait aux responsables des interrogatoires, souvent des mercenaires recrutés par l'armée auprès d'officines spécialisées comme Titan ou CACI. Selon son témoignage, les soldats réservistes devaient en quelque sorte « préparer » les prisonniers, les « ramollir psychologiquement » avant de les livrer aux agents de renseignement. Tous les moyens étaient bons : cellules glaciales, nudité, absence d'hygiène élémentaire. Le même « Chip » dit avoir parfois utilisé la force pour faire parler les détenus « comme les règles le prévoient ».

On le voit, il est difficile pour la hiérarchie militaire, pour Bush et ses amis de faire passer pour une dérive de réservistes sadiques, des comportements qui étaient recommandés et même exigés par l'encadrement militaire. Il ne s'agit pas de bavures mais d'une politique

délibérée d'agression, d'humiliation d'une population par une armée d'occupation. Il y aurait en Irak près de 8 000 prisonniers arrêtés au cours de rafles ou à des « check-points », souvent des civils à qui il est seulement reproché d'être Irakiens. « Nos recherches approfondies suggèrent que ceci n'est pas un incident isolé », affirme Amnesty international qui dénonce de nombreux cas similaires de tortures par les forces de la coalition : « privation de sommeil prolongée, passages à tabac, enchaînement des détenus dans des positions douloureuses pendant de longues périodes en les soumettant parfois à des musiques assourdissantes ou des lumières intenses, port de cagoule prolongé ». Voilà le comportement habituel, quotidien, d'une armée de soudards qui cherche à terroriser la population. Les armées américaine, britannique et autres ont retrouvé tout naturellement le comportement de toutes les armées impérialistes en période de guerre coloniale ;

celui de l'armée française pendant la guerre d'Algérie entre autres, et de bien d'autres.

Les dirigeants américains, par leur décision de mener cette guerre au peuple irakien, portent toute la responsabilité de cette situation. Ils peuvent tenter de se disculper, promettre des sanctions lourdes contre les soldats jugés en cours martiale, ce sont eux qui les ont armés. D'ailleurs, dans les coulisses du pouvoir, Bush assume parfaitement les faits. La générale Janis Karpinski qui commandait la brigade militaire dont dépendaient les réservistes a été remplacée par le général Miller qui commandait jusque-là la base cubaine de Guantanamo, où 600 détenus survivent dans des conditions d'arbitraire total. Les hommes que Bush choisit, la façon dont ils se comportent, ne peuvent qu'être à l'image de la politique qu'il mène : ignoble.

Stéphane HENIN

• Côte-d'Ivoire

La responsabilité de Gbagbo reconnue dans les massacres

Le rapport de la commission d'enquête de l'ONU sur les événements des 25 et 26 mars dernier à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, est venu confirmer ce que beaucoup savaient déjà : les tueries contre l'opposition, qui ont fait durant ces deux jours « au moins 120 morts, 20 disparus et 274 blessés », ont été perpétrées « sous la direction et la responsabilité des plus hautes autorités de l'État ».

Le régime du président Gbagbo est non seulement accusé d'avoir fait massacrer des civils innocents mais également d'avoir choisi ses victimes « simplement à cause de leur nom, de leur origine ou de leur communauté ». En clair, les forces de sécurité et les milices agissant à leurs côtés, principalement les « Jeunes patriotes » de Charles Blé Goudé, s'en sont pris aux Dioulas, l'ethnie principale du Nord, dénoncés depuis des mois comme des « étrangers » et suspects de sympathiser avec les

militaires rebelles qui ont provoqué, depuis septembre 2002, la partition du pays.

En fait, c'est pratiquement tous les jours que les troupes gouvernementales et les nervis de Gbagbo se livrent à de telles exactions, même si elles n'atteignent pas une telle ampleur. Elles s'inscrivent dans un climat de haine, provoqué et entretenu par la démagogie ethniste et xénophobe du pouvoir. Une démagogie tournant autour de « l'ivoirité » vise à dresser la population ivoirienne contre les « non ivoiriens » et plus particulièrement contre les travailleurs originaires du Burkina-Faso. La guerre civile et la partition du pays qui en résulte n'ont fait qu'amplifier les choses, le pouvoir ajoutant à cette démagogie ethniste une dimension patriotique, accusant les populations burkinabé et plus largement toutes les personnes originaires du nord du pays d'être les complices des « agresseurs étrangers ».

L'impérialisme français a une grande part de responsabilité

dans ces événements. L'arriération et la misère qui sévissent dans le pays puisent leurs racines dans des décennies d'exploitation coloniale et se perpétuent du fait du pillage de ses ressources par une multitude de trusts français, au premier rang desquels figurent Bouygues et Bolloré. Le

gouvernement français n'ignore pas le climat de haine et de violence entretenu par Gbagbo et ses alliés, mais pour l'instant, il a fait le choix de soutenir le « gouvernement légitime » ivoirien, y compris en lui envoyant plus de 4 000 soldats pour contenir l'avance des forces rebelles. Du

Congo à la Côte-d'Ivoire, les dirigeants français ne se soucient guère que les populations africaines soient livrées en pâture à des dictateurs sanglants, tant que les affaires continuent et que les trusts français y trouvent leur compte...

Roger MEYNIER



Janvier 2003, Gbagbo, un dictateur de plus reçu à l'Élysée.

• Chômage

Toujours plus de licenciements

Les chiffres officiels ne signalent qu'une faible augmentation du nombre total des chômeurs mais ce n'est qu'un pâle reflet de la réalité. Vue de plus près, l'évolution des chiffres officiels du chômage témoigne en effet de l'importante augmentation des licenciements économiques.

Les services du ministère du Travail divisent les licenciements économiques en diverses catégories : ceux consécutifs à une procédure de licenciement économique et ceux, beaucoup plus nombreux, consécutifs à une fin de mission intérim ou à une fin de contrat à durée déterminée, dit CDD.

Selon les derniers chiffres, les licenciements économiques augmentent de 7,9 % en un mois, et de 16,9 % en un an, pour atteindre le total de 27 332 personnes nouvelles au mois de mars. Mais les fins de contrats intérim ou CDD progressent de 8,66 % sur un mois et de 4,36 % sur un an. En valeur absolue, on compte un total de 114 813 personnes qui se sont inscrites comme demandeurs d'emploi par suite d'une fin de mission en contrat précaire, soit sur ce chapitre 9 157 inscriptions supplémentaires à l'ANPE par rapport à février 2004.

Au total, l'ensemble des licenciements économiques représente 40 % du total des nouvelles inscriptions à l'ANPE au mois de mars 2004.

Face à cela, les sorties de l'ANPE qui correspondent à un retour à l'emploi, ne serait-ce que précaire, sont stables et ne totalisent que 93 806 personnes,

soit 24,3 % du total des sorties.

Pour le reste, les services de l'État et de l'Unedic utilisent un moyen déjà largement généralisé du temps du gouvernement socialiste et de Martine Aubry : les radiations administratives des chômeurs des listes de l'ANPE. Ainsi les radiations des listes de demandeurs d'emploi

de chômeurs pour absence au contrôle ou radiation administrative ont progressé de 9,26 % en un mois et de 13,63 % en un an, les seules radiations administratives augmentent de 15 % en un seul mois, en mars 2004. Au total, ces radiations ont touché le mois dernier 187 480 personnes, soit près de 50 % du total des sorties enregistrées à l'ANPE.

Il s'agit là des demandeurs d'emploi officiellement recensés, et absolument pas de l'indemnisation des personnes

qui, tout en étant inscrites à l'ANPE, peuvent être privées partiellement ou totalement d'indemnisation

Derrière ces chiffres, ce sont des centaines de milliers de drames humains qui se jouent. Car quand un chômeur indemnisé est radié des listes, il perd immédiatement toute indemnisation, que ce soit les allocations de base ou l'allocation spécifique de solidarité.

P.S.



• Face aux licenciements

Il n'y a pas de bons « plans sociaux »

En toute injustice, un tribunal vient une nouvelle fois de débouter les salariés de Lu-Danone, le géant de l'agro-alimentaire, qui entendaient contester la motivation économique du licenciement sur les sites de Calais et de Ris-Orangis, alors que le groupe Danone réalisait de confortables bénéfices.

La direction du groupe s'est précipitée pour déclarer qu'une nouvelle fois la justice lui avait donné raison « sur la validité et le sérieux du plan économique et social engagé dans le cadre de la fermeture des usines de Calais et d'Évry ». La direction du groupe Lu-Danone a sans doute quelque compétence pour mettre sur le papier des projets susceptibles de plaire à des juges, mais pas à satisfaire

l'attente des salariés.

Pour surmonter l'épreuve judiciaire, il suffit pour les patrons de proposer des « reclassements » qui sont inacceptables pour les salariés (par exemple à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile), de mettre sur pied une prétendue cellule de reclassement, de promettre des « efforts considérables de réindustrialisation » en liaison avec l'État, et de justifier les licenciements en déclarant que ceux-ci serviront à garantir la compétitivité de l'entreprise. Quant aux salariés jetés à la rue, une bonne partie se retrouvent au chômage, malgré tout ce décorum, sans espoir réel de trouver un emploi.

Dans nombre de grands groupes industriels du pays, des suppressions d'emplois avec souvent des licenciements à la

clé sont annoncés depuis des mois, alors que ces groupes sont richissimes, qu'ils annoncent même des bénéfices, en tout cas qu'ils ont engrangé de considérables profits ces dernières années. Les Galeries Lafayette sont un des derniers mais, parmi une multitude d'autres, on peut citer Arcelor, Vallourec, Valéo, Philips, Yoplait, Nestlé, D'Aucy, Vallourec, Snecma, STMicroelectronics, Gemplus, et des filiales de grands groupes comme Faurecia pour PSA, ou mêmes des sociétés travaillant pour France-Télécom ou La Poste. Et chaque fois que les licenciements sont annoncés, patrons et pouvoirs publics cherchent à faire passer la pilule en jouant le même scénario des cellules de reclassement et de la réindustrialisation des sites fermés ou sinistrés. Le

scénario ne débouche le plus souvent sur rien. Dans certaines régions qui voient les plans de licenciements se multiplier, on se retrouve même avec des équipes de « reclassement » et de « réindustrialisation » tous les quelques kilomètres, quand ce n'est pas côte à côte.

Tout cela ne serait que grotesque et pitoyable s'il ne s'agissait pas de la peau et de la vie de dizaines de milliers de travailleurs. Alors, la seule solution réaliste est d'imposer l'interdiction des licenciements et que les profits, les richesses accumulées par le patronat sur le dos des travailleurs, servent au moins à garantir à ceux-ci leur emploi, c'est-à-dire leur salaire et les moyens de vivre.

Paul SOREL

• Chômeurs en fin de droits

Les radiés de l'ASS attendent toujours

Après les élections régionales, Chirac avait promis que le nouveau gouvernement allait revenir sur la décision, prise quelques mois auparavant, de priver totalement ou partiellement des centaines de milliers de chômeurs de l'allocation spécifique de solidarité, l'ASS.

Cette allocation était jusque-là versée sans condition de durée à près de 400 000 chômeurs qui n'avaient plus droit aux allocations de base. Elle était majorée de près de 40 % pour les plus de cinquante-cinq ans. Depuis la décision de Raffarin-Fillon, l'ASS devait être supprimée au bout de deux ans (trois ans pour ceux qui la touchaient déjà), à l'exclusion des plus de cinquante ans. Mais de plus, les majorations pour les plus de cinquante-cinq ans étaient supprimées.

Pour Chirac et Raffarin, cette mesure avait surtout l'avantage de plaire à l'électorat de droite le plus borné. Mais, prise parallèlement à la réduction des durées d'indemnisation des chômeurs depuis début 2003, qui est maintenant de 23 mois maximum pour les moins de cinquante ans, et qui a été proportionnellement encore plus fortement réduite pour les plus de cinquante ans, elle avait soulevé un tollé légitime du côté des chômeurs, privés de tout ou partie de leurs ressources.

Aujourd'hui, malgré la promesse de réexamen de cette mesure, rien ne se passe et les chômeurs en fin de droits sont toujours spoliés. Pourtant, il suffirait d'une simple décision du gouvernement et du bouillant ministre du Travail, Borloo. Ce dernier vient seulement de déclarer au journal *Le Parisien* qu'il envisageait de remettre sur la table la situation globale des titulaires du RMI, de l'ASS et de quelques autres, sans préciser s'il s'agissait de rétablir les droits passés ou de les limiter à nouveau, ou bien de préparer un autre coup tordu pour tous.

Il est vrai que ce ne serait pas la première fois que Chirac ne se sentirait pas engagé par les promesses qu'il vient de faire.

P.S.

• Hôpital de Saint-Affrique (Aveyron)

L'État a reculé

La population de Saint-Affrique et celle des villes voisines de l'Aveyron ont obtenu que le service de chirurgie de leur hôpital soit rétabli à l'essai pour les deux ans à venir. Les habitants devront donc rester vigilants mais peuvent d'ores et déjà être fiers d'avoir fait reculer le gouvernement.

À plusieurs reprises ces derniers temps, le personnel et les usagers de l'hôpital avaient manifesté à plusieurs centaines pour crier leur opposition au projet gouvernemental de fermeture progressive de leur

hôpital. Ils ont manifesté mardi 20 avril à Toulouse, ville dont le maire, Douste-Blazy, est depuis peu ministre de la Santé. Et à nouveau le dimanche 25 avril, où ils se sont rassemblés à 400 devant l'hôpital de Saint-Affrique lui-même.

C'est depuis plus d'un an que les protestations se multipliaient, depuis qu'en 2003, le gouvernement et l'ARH (l'Agence régionale d'hospitalisation) avaient décidé qu'un site unique hospitalier pour le sud de l'Aveyron était suffisant,

prétextant que l'hôpital de proximité de Saint-Affrique n'était pas rentable et qu'il fallait transférer ses activités à l'hôpital de Millau.

La mise en application de ce plan s'était traduite par la fermeture des lits de chirurgie de Saint-Affrique. Ce coup de force avait soulevé l'indignation, plusieurs manifestations importantes avaient eu lieu, ainsi que des grèves de la faim. Pour calmer tout le monde, le gouvernement avait promis à l'époque des rallonges budgétaires d'une part, d'autre part de

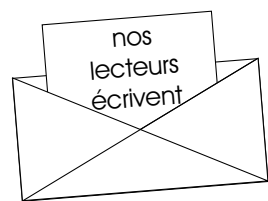
réexaminer le problème après un rapport commandé à l'IGAS (l'Inspection générale des affaires sociales).

Ce rapport a été rendu public il y a peu, et la préfète de l'Aveyron l'a présenté comme « un rapport d'exception qui prend en compte les impératifs de sécurité sanitaire et d'aménagement du territoire ». Ce rapport venant d'une agence gouvernementale ne faisait que justifier les choix gouvernementaux de l'an dernier, dont celui d'avaliser le projet de construire une aile d'hospitalisation « privée »

dans l'hôpital de Millau.

Le choix de fermer nombre d'hôpitaux de proximité s'inscrit dans le projet gouvernemental de faire des économies à grande échelle. Ces choix sont inadmissibles et ne méritent que les protestations de la population qui, cette fois, a pu faire reculer l'administration et l'obliger à prendre en compte les intérêts des habitants qui refusent que les maternités et les hôpitaux de proximité disparaissent.

B. G.



Troisième semaine de grève à la Claire Fontaine

À la maison de retraite de la Claire Fontaine de La Rochelle, nous sommes en grève depuis le 14 avril.

Nous sommes en sous-effectif depuis longtemps. Depuis l'arrivée d'une nouvelle directrice, la situation s'est aggravée : départs en maladie ou en congés non remplacés, glissements de tâches (on est envoyées du ménage aux soins ou encore on fait les toilettes tout en servant le petit déjeuner), insultes de la direction au personnel. On ne compte plus les collègues que l'on croise en larmes et qu'il faut reconforter.

Aussi, nous avons décidé fin mars de présenter une liste CGT aux élections de délégués du personnel.

La direction a eu vent des noms de la liste CGT et, trois jours après, une première lettre de mise à pied tombait, qui sera suivie de quatre autres. Aujourd'hui, deux membres de la liste sont licenciés et trois autres en attente. Officiellement, ils sont sanctionnés pour « faute grave » : utilisation d'une lingette de la mauvaise couleur pour nettoyer la cuisine, manque de respect, ou encore avoir tourné le dos à la

directrice en soupirant (alors que celle-ci nous piste toute la journée). Une autre auxiliaire de vie a été licenciée, officiellement pour n'avoir pas vérifié un pilulier (c'est pourtant un travail d'infirmière).

Ces licenciements ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Nous nous sommes mises en grève à une trentaine d'auxiliaires de vie sur 47 et nous tenons bon depuis le 14 avril. Nous faisons grève pour notre dignité, pour la réintégration des licenciés, pour avoir des effectifs pour s'occuper correctement des résidents et pour

les salaires (nous gagnons 930 euros, prime de dimanche incluse, ou 950 euros pour les plus anciennes, même les diplômées).

Nous avons été encore plus déterminées à continuer la grève suite à l'attaque en justice (en référé) par notre direction : elle voulait faire reconnaître l'obligation d'un service minimum dans cet établissement privé et elle a perdu.

Le groupe Orpea qui nous a rachetés il y a deux ans est le premier groupe du secteur : 98 établissements (cliniques et maisons de retraite), 5 500 sala-

riés, 9 300 lits. Il a doublé son chiffre d'affaires et triplé son bénéfice en cinq ans pour l'amener à 192,3 millions d'euros en 2003. Et l'action du groupe a augmenté de 46 % depuis son introduction en Bourse il y a deux ans.

Alors, ce groupe a de quoi payer pour embaucher et pour de meilleurs salaires. C'est pourquoi nous sommes soudées et déterminées à faire grève jusqu'au bout et nous sommes toujours aussi nombreuses en grève qu'à son début.

Des lectrices de La Rochelle

• Chamonix (Haute-Savoie)

Au pied du Mont-Blanc, la cupidité atteint des sommets

La saison de sports d'hiver vient de s'achever dans les stations huppées de Haute-Savoie. Si elle a été très profitable pour les patrons de l'hôtellerie, on ne peut en dire autant des travailleurs saisonniers, dont la situation est catastrophique, en particulier pour ce qui concerne les conditions de logement.

La ville de Chamonix compte 10 000 habitants en temps ordinaire, mais 80 000 l'hiver et 100 000 l'été. Pour faire fonctionner la station, 2 500 travailleurs saisonniers sont nécessaires, dont une bonne moitié n'habitent pas la région.

Or, si la ville de renom international possède villas et hôtels de luxe à foison, son parc

locatif social est très limité (environ 500 logements) et à peine une centaine sont disponibles pour les saisonniers, alors qu'il en faudrait six fois plus. Résultat : la colocation et l'insalubrité sont monnaie courante pour les travailleurs qui ont décroché un contrat pour cinq ou six mois, certains employeurs n'hésitant pas à entasser six personnes dans une cave insalubre où les murs tombent en lambeaux !

Les hôteliers préfèrent augmenter leur offre commerciale au détriment du logement pour leur personnel. Ainsi, une quarantaine de saisonniers ont passé l'hiver dernier à l'entrée de la ville, dans des caravanes ou des camions aménagés, sans le

meilleur confort. Le campement a même changé plusieurs fois d'endroit, au gré des plaintes du voisinage, de ceux bien logés dans de coquets chalets.

Côté salaires, la majorité des saisonniers gagnent moins de 1 100 euros par mois, alors que les loyers sont inabornables. Il n'est pas rare de devoir payer 600 euros pour 25 mètres carrés seulement, et cette situation n'est malheureusement pas exceptionnelle en Haute-Savoie.

Dans ce département touristique qui fait travailler environ 20 000 saisonniers, l'offre locative sociale ne permet d'en loger que... 300. En 2001, une étude de la DDE avait estimé qu'il fallait construire de manière

urgente 1 500 logements sociaux pour les saisonniers. Aujourd'hui, aucun n'a encore été réalisé, une cinquantaine seulement devraient être livrés à la fin de l'année. De plus, il n'existe aucune structure d'accueil pour ces travailleurs,

qui puisse les informer des possibilités de logement, de leurs droits, etc.

À Chamonix, une minorité roule sur l'or... blanc, grâce au travail des saisonniers qui, eux, n'ont droit le plus souvent qu'à des taudis pour se loger.



Un campement de saisonniers à Chamonix.

• Générale des Eaux

En lutte pour les salaires

À la Générale des Eaux, une grande entreprise qui règne sur le marché extrêmement profitable de l'eau, les salaires sont gelés depuis trois ans, tandis qu'une partie de la prime d'intéressement et de la prime de productivité est bloquée. Explication de la direction : il faut faire des sacrifices pour redresser la situation de l'entreprise après les erreurs de la période où Jean-Marie Messier était le patron... Eh bien justement, les travailleurs en ont assez de payer pour la politique menée par leurs patrons, parmi lesquels un Messier, auquel personne n'a demandé de prendre sur sa for-

tune pour réparer ses erreurs !

D'après la direction elle-même, le chiffre d'affaires de la branche Eau France est en progression de 4,2 % pour 2003 et elle a le culot de proposer 0,5 % d'augmentation des salaires et 0 euro de rattrapage du pouvoir d'achat.

Ces « propositions » ont été prises comme une provocation par les travailleurs et, dès le mois de mars, à l'appel de l'intersyndicale, des assemblées générales se sont tenues dans toute la France. Regroupant les travailleurs des différentes agences régionales, qui sont dispersés sur plusieurs sites,

ces assemblées ont préparé la lutte pour réclamer 5 % d'augmentation des salaires pour 2004 et 1 000 euros de prime de rattrapage du pouvoir d'achat pour l'année 2003. L'importance et la profondeur du mouvement varient suivant les régions. Ainsi, sur l'agence Val de Somme, qui regroupe plusieurs sites de Picardie et du Nord, une large majorité des 108 travailleurs se sont mis en grève totale depuis le lundi 26 avril et ont entrepris plusieurs actions pour faire connaître leurs revendications et se faire entendre.

Mercredi 28 avril, à Abbeville, ils ont organisé une opération de

filtrage de la circulation sur l'un des grands ronds-points de la ville, s'attirant les manifestations de sympathie des automobilistes. Ils étaient en manifestation à Ault la veille et avaient prévu d'aller se faire entendre à Amiens le lendemain, faisant ainsi le tour des sites sur lesquels ils interviennent.

La Générale des Eaux se croit tout permis : elle fait payer des tarifs exorbitants aux usagers d'un côté et de l'autre, elle refuse aux travailleurs le simple rattrapage de l'inflation sur leurs salaires. Cette fois-ci elle est tombée sur un os et son baratin sur les sacrifices nécessaires ne passe plus.

• Quick – Saran (Loiret)

Les salariés en grève

48 des 66 employés du fast food Quick situé à Saran, au nord d'Orléans, sont en grève depuis le vendredi 30 avril. Ils sont pratiquement tous des étudiants salariés qui ont des contrats avec, sur la semaine, 35 heures, 30 heures, 25 heures, 20 heures, voire 10 heures de travail. Dénommés « équipiers », ils préparent la nourriture et tiennent la caisse. Ils sont encadrés par un gérant et des « managers » qui ont tendance à faire peu de cas des droits des salariés.

Depuis que, pour faire res-

pecter leurs droits, ces derniers ont créé un syndicat FO début avril, l'encadrement a multiplié les pressions et les sanctions. C'est pour s'opposer à deux licenciements abusifs et à la menace qui pèse sur trois autres que les employés se sont mis en grève.

Ils se sont placés à l'entrée du parking pour distribuer des tracts aux clients et faire signer une pétition. Ce fast food, bien situé, à une sortie d'autoroute en bordure de la Nationale 20, réalise un chiffre d'affaires qui le placerait dans les trois premiers

Quick de France. Mais de cela, les salariés ne voient pas la couleur. Ils protestent aussi contre leurs conditions de travail et les vexations. Un salarié qui doit normalement cesser son travail à 14 h, par exemple, doit demander l'autorisation de dépointer pour partir. Si le manager refuse, il doit continuer à travailler. Ceux qui ne répondent pas systématiquement oui aux demandes des managers sont harcelés, sanctionnés.

Mardi 4 mai à midi, la direction a accepté de recevoir une

délégation de grévistes. Les grévistes avaient bon espoir de la faire reculer sur les licenciements. La direction a dit qu'elle refusait de reconnaître la grève et menaçait de déclarer les grévistes en absence irrégulière. Mais elle a reculé peu de temps après. Elle envisage de ramener certains licenciements à des sanctions.

Depuis le début du mouvement, la clientèle se fait rare. Les clients prennent le tract et font demi-tour, une majorité après avoir manifesté leur solidarité en signant la pétition.

• Freescale (ex-Motorola Toulouse)

Dégradation des horaires

Il y a quelques mois, la direction annonçait la décision du groupe Motorola de se séparer de sa branche semi-conducteurs (fabrication de puces électroniques). Ce secteur emploie 26 000 personnes dans le monde et regroupe en France l'usine de Toulouse et sa filiale de Crolles en Isère, associée à STMicroelectronics et Philips. La direction avait juré que cette séparation ne changerait rien.

Pourtant, avant même que le nouveau nom de Freescale attribué à ce secteur soit effectif, elle annonçait sa volonté de modifier les horaires des équipes de week-end avec pour objectif d'honorer, sans devoir embaucher, une nouvelle commande qui représenterait 20 % de production supplémentaire. Son plan – qui ne concerne pour l'instant que les équipes de production en week-

end – consiste à supprimer une de ces équipes et à allonger la durée du travail des deux équipes restantes. Parallèlement, la direction a lancé un « PSE », Plan de Sauvegarde (entendez suppressions) des Emplois. En effet, ceux qui refuseront leur nouvelle affectation seront licenciés.

Les nouveaux horaires sont hallucinants ! Une équipe travaillerait deux fois 12 heures en horaires de jour samedi et dimanche, l'autre équipe travaillerait trois fois 11 heures 30 en horaires de nuit les vendredi, samedi et dimanche, avec des périodes de repos d'à peine plus de 11 heures. De nombreux travailleurs de week-end habitent dans un rayon de 60 à 100 km. Les risques d'accident de trajet seraient considérablement aggravés.

Cette annonce brutale, au

début des vacances de Pâques, a fait l'effet d'une bombe. Les deux week-ends suivants, de nombreux travailleurs étaient en congé mais dès la rentrée, une pétition a recueilli 168 signatures sur les 270 travailleurs présents des équipes de week-end pour demander le retrait du projet. La majorité des travailleurs est résolument opposée à cette dégradation considérable de ses horaires de travail, incompatible avec la vie de famille ou toute vie sociale. Ils refusent de travailler l'équivalent d'un temps plein concentré sur trois nuits. D'autres, qui ont actuellement une activité professionnelle en semaine en complément de leur travail de week-end, pensent qu'ils vont pouvoir abandonner cette activité grâce à l'augmentation de 75 % du salaire (et de temps travaillé) que représente ce projet. Mais com-

bien de temps supporteront-ils trois nuits de 11 heures 30 ?

Ces deux derniers week-ends, les débrayages se sont succédé sur deux des trois équipes. Régulièrement, des travailleurs s'invitent aux réunions de négociation où les syndicats leur font une place. Ils peuvent ainsi dire leur fait au patron et faire le compte-rendu des discussions à leurs camarades. Actuellement, les positions sont tranchées, le patron ne veut rien céder et fait le chantage à l'avenir du site. Mais ces débrayages à répétition lui posent un problème. Par contre, le syndicat FO a déjà annoncé qu'il signera cet accord, comme d'habitude. Seule la détermination des travailleurs en lutte peut faire capoter ce projet.

Correspondant LO

• Centre Hospitalier Spécialisé (Cadillac - Gironde)

Conditions de travail inacceptables

Mardi 27 avril, plus de la moitié des salariés du Centre Hospitalier Spécialisé de Cadillac (Gironde), un des plus gros centres hospitaliers psychiatriques du département, se sont mis en grève à l'appel de cinq organisations syndicales pour protester contre les conditions de travail de plus en plus difficiles. Les médecins ont participé au mouvement de grève à près de 60 %.

La situation est catastrophique. Les six unités sectorisées du CHS disposent d'une capacité d'accueil de 136 lits d'admission et de dix chambres d'isolement. Et pourtant, il faut faire face à une augmentation de 50 % du nombre de patients en dix ans. Mais par contre, le nombre de travailleurs, infirmiers, ASH et AS, est en diminution constante, notamment du fait du non-remplacement des départs à la retraite. Le résultat est que nous travaillons dans une situation de saturation permanente : il n'est pas rare de devoir installer des lits dans les couloirs ou de changer les malades de chambre ou de service quelquefois en pleine nuit ; aucune chambre d'isolement n'est disponible une grande partie de l'année. Pour les malades, ce sont des conditions d'hospitalisation difficiles ; pour nous, c'est toujours la course, un surcroît permanent de travail, le surmenage et des risques toujours plus grands...

Comme tout le secteur hospitalier, le CHS de Cadillac paie pour la politique menée par le gouvernement Raffarin, à la suite des gouvernements précédents, qui fait des coupes sombres dans la Santé alors qu'il déverse des milliards d'aides de toutes sortes au patronat.

Alors, comme le disait l'un d'entre nous, « la grève d'aujourd'hui ne fait que commencer ». La prochaine étape sera le 17 mai : à partir de ce jour-là, les salariés du CHS, soutenus par une partie des médecins, mettent en place un piquet pour bloquer toute nouvelle admission.

• Entremont (Bellegarde – Ain)

Un 1^{er} mai de lutte contre les licenciements

Samedi 1^{er} mai, c'est aux cris de « Non aux licenciements » ou « Entremont rentable, ouvriers jetables » que plus de 100 salariés de la fromagerie Entremont de Trébillet, tout près de Bellegarde dans l'Ain, ont défilé dans les rues de la ville. C'est la moitié de l'usine qui est ainsi venue protester contre les suppressions de postes annoncées il y a quelques jours. Ce projet est une nouvelle catastrophe pour la ville de Bellegarde déjà fortement touchée par les fermetures d'usines, le chômage et la misère.

Le groupe Entremont, qui emploie actuellement plus de 2 000 salariés (et même 3 700 personnes avec la sous-traitance), a annoncé la suppression de 160 postes. Après des semaines de rumeurs entretenues par la direction, c'est finalement le site de Trébillet qui devrait être le plus touché, avec 82 postes menacés sur environ 200. La nouvelle est tombée

officiellement lors du comité central d'entreprise du jeudi 22 avril.

Sur cette usine, la direction veut arrêter la fabrication du fromage râpé et des morceaux d'emmental emballés. Elle conserverait seulement la production du fromage fondu. Mais bien des travailleurs de l'usine craignent que ce ne soit, en réalité, que la première étape avant la fermeture définitive du site.

La direction annonce qu'il n'y aura aucun licenciement sec. Mais les seuls reclassements qu'elle propose sont inacceptables pour la majorité des salariés : il faudrait par exemple partir sur un site Entremont en Bretagne, à l'autre bout du pays !

Entremont est un groupe important, contrôlé à 75 % depuis juillet 1999 par une holding cotée en Bourse : la Compagnie Nationale à Portefeuille (du groupe Albert Frère). La CNP détient directement ou indirectement des participations dans des sociétés telles que

TotalFinaElf, Suez et Imerys.

Entremont prétend avoir des difficultés avec le marché laitier mais annonce des bénéfices sur son secteur emmental. En tout état de cause, la CNP a largement les moyens de maintenir tous les emplois actuels. Pour la plupart des salariés de l'usine de Trébillet, il est clair que la direction veut augmenter ses profits et attirer de nouveaux capitaux.

C'est pour exprimer leur colère que les travailleurs ont décidé de se retrouver sur la place principale de Bellegarde, avant de rejoindre en cortège le rassemblement prévu par les organisations syndicales. Après plusieurs prises de parole devant la mairie, un représentant des salariés d'Entremont est intervenu pour dénoncer le fait « qu'un site rentable soit sacrifié pour rassurer les actionnaires ».

Ensuite ceux d'Entremont, largement majoritaires, ont entraîné tout le monde dans les rues de Bellegarde pour défilé bruyamment pendant plus d'une heure. La manifestation était

dynamique et on a pu entendre des slogans comme « Non aux licenciements », « Entremont, profits et pognon », « Entremont on n'est pas des pions », « Meule d'Or, pourquoi tu nous jettes dehors ? » Tous étaient contents du succès de cette manifestation.

Le prochain comité central d'entreprise devrait avoir lieu le 13 mai. D'ici là, les salariés de l'usine vont essayer de faire connaître leur situation le plus largement possible pour défendre l'idée que l'usine ne doit pas supprimer de postes.



• Volkswagen

Chantage à l'emploi pour faire baisser les salaires

Le président du groupe automobile allemand Volkswagen a annoncé des résultats qu'il juge « misérables » pour le premier trimestre 2004, en baisse de 86,9 % par rapport à la même période de l'an dernier (il y a quand même un bénéfice de 26 millions d'euros !). Il envisage un plan d'économies de 4 milliards d'euros sur deux ans ainsi que la suppression de 5 000 emplois.

Et, soi-disant pour « sécuriser » les emplois en Allemagne, il annonce son intention de baisser de 30 % le coût du travail dans ce pays, par plus de

flexibilité sur les salaires et le temps de travail. Ainsi, jusqu'à 30 % du salaire pourrait être variable, en fonction des résultats de l'entreprise. Proposer de lier la rémunération des travailleurs aux résultats de l'entreprise au moment où ceux-ci sont en baisse, il faut le faire !

Dans la guerre que les patrons mènent contre les travailleurs, ils se permettent tous les coups, les mêmes d'ailleurs, quelle que soit la nationalité de l'entreprise : pratiquer le chantage à l'emploi pour faire passer une baisse importante du salaire.

• Hispano-Suiza (Colombes – Hauts-de-Seine)

Les tribunaux donnent raison aux licenciés

En 1992 Hispano-Suiza, société spécialisée dans la fabrication de boîtiers et d'engrenages de moteurs d'avion, groupe appartenant à la Snecma, licenciait 83 salariés sur son usine de Bois-Colombes. À l'époque, les dirigeants de l'entreprise s'étaient engagés à reprendre prioritairement les licenciés si une reprise d'activité intervenait, manière comme une autre de vouloir faire passer la pilule. Evidemment, la direction pensait que la promesse de réembauche serait vite oubliée et que c'était en quelque sorte « paroles en l'air ».

C'était compter sans la détermination d'une quinzaine de licenciés, qui décidaient de s'organiser en « collectif » à partir d'avril 2000. Ces anciens de l'usine avaient été informés d'une reprise d'activité sur Hispano et même d'embauches depuis 1997, et étaient donc fermement décidés à faire respecter les engagements de la direction. Ce qui n'était pas évident,

des années après la vague de licenciements.

Pour réussir, il fallait évidemment pouvoir s'appuyer sur les travailleurs toujours en poste, trouver leur soutien ainsi que celui des syndicats d'Hispano, mais aussi de l'ensemble du groupe. Le pari était loin d'être gagné. Pourtant, les travailleurs y sont parvenus, devenant des militants actifs du collectif pour leur réembauche. Le collectif est intervenu à de nombreuses reprises devant l'usine d'Hispano par voie de tracts, par des discussions aux entrées, par des contacts avec les syndicats, activité suffisamment efficace pour que plusieurs manifestations et débrayages soient organisés dans l'usine en leur faveur.

Entre avril 2000 et décembre 2001, le collectif des licenciés réussit ainsi à faire réembaucher huit d'entre eux dans les différentes usines du groupe : à Hispano bien sûr, mais aussi à la Snecma de Gennevilliers, de

Corbeil ou de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'était déjà un grand succès, mais pas complet puisque cinq licenciés du collectif restaient sur le carreau. Ces derniers décidèrent donc de porter leur affaire devant les tribunaux.

La procédure judiciaire engagée début 2002 vient de se terminer ces dernières semaines. La direction dans un premier temps était condamnée par les Prud'hommes à verser des indemnités aux licenciés, mais à une hauteur que ces derniers estimaient insuffisante. L'appel engagé par le collectif vient d'être rendu par un jugement du 1^{er} avril 2004. Il augmente de manière significative le montant des indemnités qui, pour les cinq « appelants », s'étale de 5 000 à 18 000 euros. Pour le collectif et pour tous ceux qui se sont engagés dans cette lutte, c'est un deuxième succès.

• INSEE

Retour des stats à l'ancienne ?

À l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), l'arrivée de Sarkozy au ministère des Finances se fait déjà sentir : les restrictions budgétaires ne permettent plus de préserver l'infrastructure informatique ! Nous avons ainsi appris, par une note du mois d'avril, que les ordinateurs des postes de travail ne seront plus entretenus ; s'ils tombent en panne, ils ne seront ni réparés ni remplacés.

On ne sait pas si Sarkozy calcule son budget à la main, mais manipuler des bases de plusieurs milliers de données

sur papier, cela devient difficile ! Comme nous travaillons donc à 90 % du temps sur micro-ordinateur, si celui-ci lâche, il sera impossible de travailler. Cela laissera au moins du temps pour aller manifester contre la casse des services publics et de la Sécurité sociale...

À moins que le désamiantage, qui vient de commencer dans les sous-sols de la direction générale, ne permette de découvrir un cimetière de machines à cartes perforées oubliées, sur lesquelles on nous proposera peut-être de travailler !

Correspondant LO

• La Poste

Bénéfices grâce aux emplois supprimés et à la dégradation du service

Les bénéfices de La Poste ont été multipliés par six en 2003, passant de 34 millions d'euros l'année précédente à 202 millions d'euros. Cette hausse ne tient pas du miracle. Elle est simplement due aux réductions de personnel et au remplacement des postiers fonctionnaires qui partent en retraite par des contractuels moins payés. 6 000 contractuels ont été embauchés pour remplacer 11 000 postiers fonctionnaires qui s'en allaient. Bilan : 5 000 emplois en moins, et le président de La Poste, Jean-Paul Bailly, a confirmé son intention de reconduire le même scénario pour 2004.

Partout, La Poste supprime des emplois

Aujourd'hui, aucun secteur de l'activité postale n'échappe à ces suppressions d'emplois. À Paris, la direction s'en prend aux bureaux l'un après l'autre et y supprime jusqu'à 50 % des effectifs de facteurs. Son objectif est de se débarrasser de 1 000

des 5 000 facteurs de la capitale. Dans bien d'autres villes, des tournées sont supprimées. Cela se traduit au bout du compte pour chaque facteur par plus de courrier à porter. Les centres de tri sont visés aussi. La Poste s'est promis d'en finir avec l'organisation actuelle où il existe au moins un centre de tri par département. Elle n'en voudrait à l'avenir plus qu'un par région, utilisant des machines plus performantes. Cela diviserait les effectifs par trois ou quatre, sans que pour autant les lettres arrivent plus vite à leurs destinataires. À quoi sert donc que le courrier sorte des machines à une vitesse astronomique si au bout du compte, il s'accumule devant des facteurs débordés, parce que de moins en moins nombreux ?

Sur l'Ile-de-France, la direction a commencé à fermer les cinq centres qui se trouvaient dans le nord et l'est de Paris pour les remplacer par un seul, situé sur une zone de banlieue. Des guichets de poste sont supprimés, aussi bien dans les ban-

lieues des grandes villes que dans les villages. Au milieu d'une cité populaire, le bureau de proximité n'est plus ouvert qu'à mi-temps. Dans un autre quartier les horaires d'ouverture sont réduits d'une heure ou deux en douce. Dans les villages, les directeurs départementaux s'affairent en marchandages frisant le chantage avec les élus locaux pour que les bureaux soient repris par un commerçant ou un employé municipal. 800 des 17 000 points de contact ont déjà changé de statut, et 70 ont purement et simplement disparu faute de repeneur. Il faut dire que, selon une étude de la direction, il faudrait fermer la moitié des bureaux de poste, pour obtenir une bonne rentabilité... comptable.

Il en est de même partout : 2 800 suppressions d'emplois aux services financiers dans les trois ans qui viennent, suppressions aussi dans la distribution des imprimés publicitaires, dans le personnel des direc-

Des profits pour quoi faire ?

La direction de La Poste ne s'en cache pas, il ne s'agit pour elle que d'un début. Globalement, elle a l'intention de ne remplacer que la moitié des départs, ce qui devrait amener à supprimer 50 000 emplois au moins d'ici 2010, un cinquième des effectifs actuels. Elle a les yeux fixés non pas sur l'efficacité du service rendu aux usagers, mais sur la rentabilité financière. Son modèle est la poste allemande, qui « rapporte » beaucoup plus. Mais à qui ? Le directeur de la Deutsche Post s'était vanté en 2002, devant une commission du Sénat français, d'« être passé de 380 000 à moins de 230 000 personnes sans grève ni manifestation majeure ». Cela a fait de l'ancien service postal allemand un placement attractif pour les capitaux privés, qui possèdent aujourd'hui 38 % de la société. Sa privatisation devrait être totale en 2008. Les profits obtenus en jetant les postiers alle-

mands à la rue ont permis de rémunérer les actionnaires, d'acheter d'autres sociétés dans les secteurs juteux, DHL par exemple pour les colis express, mais certainement pas à améliorer le service rendu quotidiennement aux usagers, et notamment aux moins fortunés. Usagers et postiers n'ont rien à attendre de bon d'une course à la rentabilité financière, terrain sur lequel se font concurrence les postes européennes. Ce dont la collectivité a besoin, c'est de disposer des moyens nécessaires pour que puisse fonctionner un service postal de qualité. Tout le contraire de la politique programmée par la direction de La Poste en France. Après des années où ce service public a été laissé à l'abandon par les gouvernements successifs, ce sont des embauches nécessaires à l'amélioration du service rendu qui devraient être à l'ordre du jour. Et pas des suppressions de postes !

Daniel MESCLA

les services financiers dans le collimateur

Les organisations syndicales GT, FO, SUD et CFDT des Services financiers de La Poste, dont les dix-sept centres regroupent les activités de gestion des comptes chèques postaux et de la Caisse Nationale d'Épargne, ont appelé à une journée de grève le mardi 27 avril.

Au cours des dix dernières années, au travers de multiples réorganisations et avec les nombreux départs en retraite, les effectifs sont passés de 32 000 personnes à moins de 20 000 aujourd'hui. Comme dans tous les secteurs de La Poste, les conditions de travail se sont dégradées. Et lorsque les dossiers s'accumulent, les directions embauchent à 80 % des jeunes en CDD.

D'ores et déjà, 2 800 suppressions d'emplois sont programmées pour les trois ans à venir. Un texte voté au Sénat le 28 janvier dernier a posé les bases d'un projet de loi (qui sera discuté à l'Assemblée nationale la deuxième quinzaine de mai) créant un établissement de crédit postal qui permettrait de sortir l'activité des Services financiers

(soit un quart du chiffre d'affaires) de La Poste « maison mère ».

Ainsi, les Services financiers pourraient devenir une banque comme les autres, alors que jusqu'à présent les Chèques Postaux n'ont pas le pouvoir d'être un établissement de crédit. Ils sont un service public, gérant les comptes de nombreux usagers n'ayant d'autres ressources que leur salaire. Ils accueillent même bien souvent des personnes que, faute de revenus suffisants, les banques refusent.

Cela fait déjà plusieurs années qu'on essaie d'inculquer au personnel des Chèques qu'il faut bannir du vocabulaire le mot d'usager et plutôt parler de « client ». Des objectifs commerciaux sont d'ailleurs donnés au personnel pour accrocher « le bon client ». Car « les Chèques Postaux ne peuvent rester la banque des pauvres ». Ce discours distillé dans toutes les réunions heurte une bonne partie du personnel qui jusqu'à présent avait toujours travaillé avec une notion de service public.

Un rapport de la Cour des Comptes explique que le personnel des Services financiers



est trop vieux (plus de 48 ans en moyenne), qu'il est composé d'une majorité de femmes travaillant en temps partiel ou bien trop souvent malades. Il ajoute que pour le même travail, les banques privées emploient 7 500 personnes contre près de 20 000 dans les Services financiers de La Poste. Un tel langage n'augure rien de bon.

Un tiers du personnel a répondu présent lors de la journée de grève du 28 avril, tout en sachant que cela ne suffira pas, comme il ne suffira pas que les organisations syndicales programment des journées de grève dans tous les secteurs de La Poste,

les unes derrière les autres, et en dehors des journées de l'EDF, des hôpitaux et des enseignants, tactique qui ne peut inquiéter ni le

gouvernement ni les requins de la finance.

Correspondant LO

Travailleurs pauvres à La Poste

En enquêtant sur les « usagers » des Restos du cœur, un journaliste y a rencontré deux contractuels travaillant pour La Poste. L'un d'eux venait de travailler six mois en un an et l'autre avait fait une cinquantaine de contrats en trois ans.

Ces CDD font partie du vivier où La Poste va puiser des collègues à qui elle fait miroiter un CDI... La Poste est vraiment un patron comme les autres !

(extrait du bulletin Lutte Ouvrière La Poste Créteil-Marais)

29, 30 et 31 mai

La fête de Lutte Ouvrière

à Presles (Val-d'Oise)

ALLOCUTIONS D'ARLETTE LAGUILLER

au grand Podium

Samedi à 17 heures, dimanche et lundi à 15 heures

Dimanche après-midi **Olivier BESANCENOT**

porte-parole de la LCR

interviendra au côté d'Arlette Laguiller

Cette année, notre fête sera un grand rassemblement politique : elle aura lieu en pleine campagne électorale des élections européennes, à quinze jours du scrutin. Notre camarade Arlette LAGUILLER prendra la parole samedi, dimanche et lundi. Et dans le cadre de la campagne des listes communes LO-LCR, Olivier BESANCENOT interviendra également dimanche après-midi au côté de notre camarade.

Les occasions de s'instruire et d'échanger des idées ne manqueront pas à la fête : auprès des stands politiques de groupes français ou étrangers, devant des expositions politiques, dans nos librairies, au Forum du livre. Des dizaines de débats seront proposés. Des auteurs, des militants viendront débattre, présenter leurs livres ou leurs activités.

Une Cité scientifique offrira l'occasion de s'initier à différents aspects des sciences, par l'intermédiaire d'expositions scientifiques ou de conférences animées par des personnalités.

Dans le chapiteau tournant « Sciences on tourne », on pourra suivre une histoire critique et orientée des religions au cours d'un spectacle audiovisuel.

Quant aux rapports entre les églises de toutes sortes et le pouvoir politique, ils seront traités dans un montage vidéo présenté dans le stand « Audiovisuel ».

Un dernier mot pour les enfants, qui sont les rois de la fête : la crèche accueille les tout-petits et la Place aux jeunes les plus grands. Une « carte orange » permet à tous les enfants de jouer à de nombreux stands de jeux pour un prix modique.

« À la Place aux jeunes, il y a aura de la magie et beaucoup de gaieté grâce aux tribulations et aux sculptures du Clown Maboul, le dimanche après-midi »

Au grand podium

Samedi

NO WATER PLEASE

*Fanfare Ska
Funk Afro-cubain*

JAMAÏT

*« De verre en vers »
Chanson française*

Richard BOHRINGER & AVENTURES

*« C'est beau une ville, la nuit »
Un récital invitant au voyage, mis en musique par le groupe Aventures*

Dimanche

LES SZGABOONISTES
Musette punk manouche

H.-F. THIÉFAINE

« En solitaire »

TRYO

*Reggae acoustique
Chansons dansantes, moqueuses et contestataires*

Lundi

GUSTAVE PARKING

*« Mes meilleurs morceaux : le best-off »
Humour*

RAÚL PAZ

*Le nouveau son cubain
Pop latino, ballades, hip hop et rythmes cubains*

Au théâtre de verdure, entre autres...

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME dans **CABARET** son spectacle de chansons

MAMANE « One Mamane show » Mamane malmène les mots avec malice

LA CANAILLE Rap

TRÉVIDY Chansons

LES ONGLES NOIRS Chanson française festive

TRES PESOS Rock latino

MË-SAGES Soul, blues

HAPPY TAX PLAYERS Rock funk tendance rigolote

MIDNIGHT JOKERS Standards rock

À Jazz city

TRANSDANCE (Jef Sicard, Akilegajo, Serge Marne et Raymond Doumbé)

BREAKFAST BLUES (blues session ouverte à tous)

RICHARD RAUX & PASCAL BIWALSKY BIG BAND

QUARTIER LIBRE (Aly Beziat, Max Robin, Philippe Mallard, Pierre Jacquet)

et beaucoup d'autres...

À la Guinguette

Jean-Claude **GOMBAULT** et son orchestre

Dans les allées de la fête

L'OGRE DE BARBARIE Animation

Pour venir à la fête

NAVETTES : des bus gratuits partent de la station de métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) toutes les vingt minutes environ.

TRAIN : départ gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Monsoult. Départ environ toutes les heures. Durée du trajet : 37 mn. La gare de Presles est à 900 m de la fête

VOITURE : prendre l'autoroute A1 depuis Porte de la Chapelle, puis la sortie n° 3 et la N1 vers Beauvais. À 20 km, prendre à droite la D78 vers Presles où le parcours est fléché. Le stationnement dans la petite ville de Presles est très difficile, et nous conseillons à tous les transports en commun.

Et la carte d'entrée ?

La carte d'entrée (valable les trois jours) coûte 10 euros, si vous l'achetez dès maintenant auprès de nos militants, ou bien en nous envoyant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière (LO - BP 223 - 75 865 Paris Cedex 18). La carte sera vendue 15 euros sur place. Rappelons que l'entrée est gratuite pour les enfants accompagnés de moins de 14 ans.

Il est possible d'acheter également à l'avance des bons d'achat pour régler vos dépenses à notre fête. Achetés 4 euros, ces bons vous donneront chacun un pouvoir d'achat de 5 euros, soit une ristourne de 20 %.